

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOHAMED KHIDER – BISKRA –
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT DES LETTRES ET DES LANGUES
FILIERE DE FRANCAIS



Mémoire présenté pour l'obtention du Diplôme de Magister

Option : Sciences du langage

ETUDE DES PROCEDES
ARGUMENTATIFS DU DISCOURS ECRIT
DANS UNE APPROCHE DE LA GRAMMAIRE
TEXTUELLE

Sous la direction de :

Pr. BENSALAH Bachir

Présenté et soutenu par :

HADJ ATTOU Fatima Zohra

Membres du jury

Président: **Pr. ABDELHAMID Samir**

Université de Batna

Rapporteur: **Pr. BENSALAH Bachir**

Université de Biskra

Examineur: **Pr. MANAA Gaouaou**

Université de Batna

Examineur: **M C. KHENNOUR Salah**

Université de Ouargla

Année Universitaire 2014-2015

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOHAMED KHIDER – BISKRA –
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT DES LETTRES ET DES LANGUES
FILIERE DE FRANCAIS



Mémoire présenté pour l'obtention du Diplôme de Magister

Option : Sciences du langage

ETUDE DES PROCEDES
ARGUMENTATIFS DU DISCOURS ECRIT
DANS UNE APPROCHE DE LA GRAMMAIRE
TEXTUELLE

Sous la direction de :

Pr. BENSALAH Bachir

Présenté et soutenu par :

HADJ ATTOU Fatima Zohra

Membres du jury

Président: **Pr. ABDELHAMID Samir**

Université de Batna

Rapporteur: **Pr. BENSALAH Bachir**

Université de Biskra

Examineur: **Pr. MANAA Gaouaou**

Université de Batna

Examineur: **M C. KHENNOUR Salah**

Université de Ouargla

Année Universitaire 2014-2015

DEDICACES

Je dédie ce modeste mémoire :

A ma mère, pour l'éducation qu'elle m'a donnée avec dévouement afin que je puisse réaliser ma recherche dans les meilleures conditions et de forger une carrière socioprofessionnelle.

A la mémoire de ma grand-mère qui restera un modèle dans ma vie.

A mon mari qui a été compréhensif durant toutes ces années de travail.

A ma nièce Wahiba et mes enfants Mira, Yacine et Akram Youcef à qui j'exprime ma profonde reconnaissance pour leurs encouragements.

A toute ma famille Hadj Attou,

A mon frère Brahim.S,

A ceux qui m'aiment.

REMERCIEMENTS

Le travail exposé a été effectué au sein du département de français, faculté des lettres et des langues, de l'université Mohamed Khider de Biskra.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude au Professeur Bachir Bensalah, de l'université de Biskra, pour son aide, ses conseils et son encouragement.

Je suis très reconnaissante au Professeur Abdelhamid Samir, de l'université de Batna, pour l'honneur qu'il me fait de présider le jury de soutenance de ce mémoire.

Je tiens à remercier vivement le Professeur Manaa Gaouaou, de l'université de Batna et le Maître de conférence Khennour Salah de l'université de Ouargla d'avoir accepté de juger ce travail et d'en être examinateurs.

Je tiens à adresser, en particulier, mes vifs remerciements à tous les enseignants qui ont contribué à ma formation en première année de magistère

LE SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE.....	01
----------------------------	----

PREMIER CHAPITRE

GRAMMAIRE TEXTUELLE : Eléments de Définition

INTRODUCTION.....	04
-------------------	----

I. HISTOIRE ET CONCEPTION DES GRAMMAIRES	04
---	-----------

1. La grammaire traditionnelle.....	06
2. La grammaire descriptive/ prescriptive.....	06
3. La grammaire comparée.....	06
4. La grammaire générale	07
5. La grammaire des fautes.....	07
6. La grammaire et la linguistique.....	07

II. GRAMMAIRE ET THEORIES LINGUISTIQUES.....	08
---	-----------

III. ENTRE GRAMMAIRE ET GRAMMAIRES: NUANCES TERMINOLOGIQUES	10
--	-----------

IV. HISTOIRE ET OBJET DE LA GRAMMAIRE TEXTUELLE.....	10
---	-----------

1. Histoire de la grammaire textuelle.....	10
2. Objet de la grammaire textuelle.....	11

V. GRAMMAIRE TEXTUELLE ET DISCIPLINES VOISINES.....	12
--	-----------

1. La grammaire textuelle et la linguistique textuelle.....	12
2. La grammaire textuelle et la sémantique.....	12
3. La grammaire textuelle et la syntaxe	13
4. La grammaire textuelle et la linguistique.....	14
5. La grammaire textuelle et l'analyse du discours.....	14

VI. COHESION ET COHERENCE.....	15
---------------------------------------	-----------

1. Cohésion	15
1.1. Élément de définition.....	15
1.2. Mécanisme de cohésion.....	16
1.2.1. Les anaphores.....	16
1.2.2. Les connecteurs.....	17
1.2.2.1. Définition et rôles des connecteurs.....	17
1.2.2.2. Classement des connecteurs.....	18
2. Cohérence	19

2.1. Élément de définition.....	19
2.2. Les composantes de la cohérence : continuité et progression.....	20
CONCLUSION.....	23

DEUXIEME CHAPITRE

LE DISCOURS ECRIT : Le Texte

INTRODUCTION.....	24
I. POLYSEMIE DU TERME« DISCOURS »	24
II. APERCU SUR LES ORIGINES DU TEXTE.....	26
III. DISCOURS ECRIT/ TEXTE: PROBLEME DE DEFINITION.....	27
1. Le texte en littérature.....	27
2. Le problème de l'écrit et de l'oral.....	28
3. Le texte en philologie.....	29
4. La notion de texte en linguistique.....	29
4.1. Le texte comme corpus.....	29
4.2. Le texte et la phrase.....	29
IV. CLASSEMENT DES TEXTES.....	31
1. Problème type et prototype.....	31
2. Problème type et genre.....	32
3. Type et typologie textuelle.....	33
4. Modèle de typologie :vision de Werlich.E.....	33
V. BREF APERCU SUR L'ARGUMENTATION.....	34
1. Les enjeux de l'argumentation.....	36
2. les formes de l'argumentation.....	37
3. Les fonctions de l'argumentation.....	37
4. Le but de l'argumentation.....	38
5. La visée argumentative.....	38
VI. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU TEXTE ARGUMENTATIF.....	39
1. Le thème et la thèse	39
2. L'argument : élément de définition.....	40
2.1. Les types d'arguments	40
2.2. La valorisation des arguments.....	40

3. La cohésion et la cohérence.....	41
4. Le système d'énonciation.....	41
5. Le plan.....	42
CONCLUSION.....	43

TROISIEME CHAPITRE

Les procédés argumentatifs dans la grammaire textuelle appliquée

INTRODUCTION.....	44
I. DESCRIPTION DU CORPUS : LES TEXTES.....	44
II. PROCEDES : APERCU TERMINOLOGIQUE.....	45
III. ANALYSE DANS LA GRAMMAIRE TEXTUELLE.....	46
1. Le premier moment : la lecture.....	46
2. Le deuxième moment : l'identification des éléments paratextuels.....	48
3. Le troisième moment : l'analyse des textes.....	51
3.1. L'opération de segmentation textuelle.....	51
3.2. La structure des textes argumentatifs.....	55
3.2.1. L'introduction : la problématique et la thèse	55
3.2.2. Le développement : la présentation et le classement des arguments.....	55
3.2.3. La conclusion.....	55
3.3. Les types d'arguments.....	61
3.4. Les procédés d'étayage.....	63
3.5. Le plan du discours écrit argumentatif.....	64
3.6. Le classement des textes.	68
3.7. La cohérence textuelle : la démarche de Charolles.M.....	69
3.7.1. La progression thématique	69
3.7.2. Les liens logiques.....	70
3.7.3. Les reprises.....	72
3.7.4. La non-contradiction.....	75
3.8. Les stratégies argumentatives.....	75
3.9. Les fonctions et les formes de l'argumentation.....	77
IV. APPROCHE ENONCIATIVE DU SENS.....	77
1. La situation d'énonciation.	80

2. Les indices de personnes.....	82
3. Les indices spatiaux.....	83
4. Les indices temporels.....	84
5. Les modalités de phrases.....	85
6. L'expression d'opinion.....	87
CONCLUSION	87
CONCLUSION GENERALE	89
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	92
ANNEXE	95

LISTE DES ABREVIATIONS

- **adj** : l'adjectif
- **A.D** : L'analyse du discours
- **Arg** : l'argument
- **comp** : le complément
- **dét. poss** : le déterminant possessif
- **dét** : le déterminant
- **G** : la grammaire
- **G.T** : la grammaire textuelle
- **L.T** : la linguistique textuelle
- **pron.pers** : le pronom personnel
- **pron.rel** : le pronom relatif
- **pron** : le pronom
- **pron. dém** : le pronom démonstratif
- **Rh/rh** : le rhème
- **Th** : le thème

Pour mieux comprendre et satisfaire ses besoins langagiers que ce soit de la vie quotidienne ou de la vie scientifique dans n'importe quel domaine, nous pensons que tout lecteur quelque soient son niveau, son âge, ses orientations devrait emprunter la voie de la lecture pour comprendre ce qu'il transmet et ce qu'il reçoit. Cette activité qui se définit généralement comme une opération complexe, ne se réduit pas à un simple déchiffrement des sons et des lettres, mais plutôt elle nécessite un grand processus composé de différentes opérations de codage et de décodage. C'est pourquoi, beaucoup de spécialistes se sont mis d'accord pour que la compréhension de l'écrit se définit comme la mise en œuvre de la capacité d'interpréter la signification d'un document scriptural en y identifiant les unités et les structures distinctives et significatives à statut lexico-sémantique et grammatical par le biais des procédés qui ont été abordés dans les approches des sciences du langage d'où : la grammaire textuelle.

Aussi, le long parcours et le progrès qu'a connu la grammaire textuelle a souvent permis aux chercheurs de prendre en considération le rôle des procédés dans la compréhension des supports. La grammaire textuelle pourrait alors être un auxiliaire de fonctionnement de la langue, de l'organisation structurale et de la cohérence textuelle. C'est dans ce contexte que nous nous interrogerons sur la manière avec laquelle la grammaire textuelle effectue sa procédure pour analyser les textes.

Dans cette acception, la problématique que nous pouvons formuler pour la présente recherche tourne autour des procédés à travers lesquels les savoirs de la grammaire textuelle participent à donner du sens aux textes. Autrement dit, comment pouvons-nous organiser, catégoriser, analyser et manipuler les différents procédés argumentatifs du discours écrit pour aboutir à une meilleure compréhension. L'enjeu est donc multiple et nécessite à la fois une stratégie

d'étude et une vision d'analyse plus courante. C'est pourquoi, et afin de pouvoir proposer des supports adéquats à la problématique du présent travail, nous formulons les hypothèses suivantes :

1. Les savoirs de la grammaire textuelle sont des moyens d'analyse des textes argumentatifs d'une thèse pour la compréhension du sens.
2. Les procédés argumentatifs sont des outils d'application qui contribuent aux sens des textes argumentatifs d'une thèse.
3. Le texte argumentatif est une configuration, un échantillon analysable selon les concepts de la grammaire textuelle ainsi que ceux de l'énonciation.

Quant aux objectifs et aux motivations qui gravitent autour de cette recherche, il serait au préalable de noter qu'il s'agit un objectif global qui met en considération la mise en œuvre des procédés argumentatifs en vue d'exploiter la dimension de la cohésion et de la cohérence textuelle. Par ailleurs, l'analyse est motivée par la curiosité d'approfondir l'espace textuel dans le champ de la grammaire textuelle qui s'ajoutera à l'étude énonciative. Cette optique ouvre les horizons des sciences du langage pour donner une vision cohérente des procédés argumentatifs. Cette étude peut également être un appui avec lequel peut se dévoiler la configuration textuelle pour découvrir la cohérence des textes.

En ce qui concerne le corpus choisi pour la présente recherche, nous avons opté pour le texte argumentatif car il occupe une place prépondérante au sein des sciences du langage et en particulier en grammaire textuelle, dans la mesure où il est l'objet de préoccupation primordiale et de recherche. Le texte argumentatif étant concret et empirique à la fois, il est aussi considéré comme la chaîne linguistique parlée ou écrite, et est omniprésent dans tous types de textes. Il fait

appel à la logique, au raisonnement, à la réflexion, à la progression, à l'éloquence et à la cohérence.

Sur le pilier de ces objectifs, la présente recherche consiste à adapter deux principales démarches. **La première** est descriptive, et portée sur la description des différents concepts de chercheurs dans le domaine de la grammaire textuelle. **La seconde** repose sur une approche analytique, qui porte sur l'analyse des procédés argumentatifs à travers un ensemble de textes pour établir des relations existantes entre les unités linguistiques vers une appréhension textuelle.

Pour ce faire, nous utiliserons comme support d'analyse un ensemble de textes issus du site khouassweb et des sujets d'examens du secondaire, relatifs aux fondements théoriques de la grammaire textuelle. Notre public est un lecteur qui possède des compétences, des connaissances culturelles et linguistiques, un lycéen, un universitaire, à titre d'exemple.

Notre mémoire est scindé en trois chapitres. **Le premier** est consacré à un état de connaissances se rapportant à des généralités sur la grammaire et les éléments théoriques de la cohésion et de la cohérence. **Le second** consiste en la description de la notion de texte, en particulier l'argumentatif, de son classement et de ses caractéristiques. Enfin, **le troisième** est relatif à l'étude des procédés argumentatifs relatifs au corpus avec l'utilisation des concepts abordés dans les chapitres précédents ; ainsi ceux de l'approche énonciative. Ces concepts forment en effet les points élémentaires, permettant l'étude des procédés argumentatifs à travers les textes.

Cette étude se voit importante dans la mesure où elle décortique l'unité de texte et son mécanisme structural grâce aux procédés argumentatifs pour mettre en évidence la présence d'une notion nommée : cohésion et cohérence. La complexité

du texte fait de lui un objet riche, exploitable et structuré ce qui rend sa dimension en perpétuelle recherche dans les sciences du langage.

Introduction

Le discours écrit est étroitement lié à une texture qui aborde un mécanisme d'analyse afin de lui donner un sens. Il est indispensable à toute étape d'un lecteur ou d'un chercheur en linguistique. La naissance de la grammaire textuelle et ses contraintes avec d'autres disciplines se donne pour objet de mieux élucider l'analyse des textes. C'est à dire le mécanisme avec lequel les phrases s'unissent et s'organisent pour constituer un texte structuré. En **G.T**, il y'a deux concepts fondamentaux qui servent de paramètres pour distinguer les éléments constitutants le texte, ce sont **la cohésion** et **la cohérence**.

Dans ce chapitre, notre but est d'éclaircir quelques notions fondamentales de ce champ de connaissance. Pour ce faire, nous décrivons fragment par fragment le cheminement de la grammaire vers la grammaire textuelle ainsi que sa relation avec d'autres disciplines.

I. HISTOIRE ET CONCEPTION DES GRAMMAIRES

Etymologiquement, le terme « grammaire » issu du grec « grammatikê », de « gramma », qui veut dire « lettre ». Sa naissance date des XVIe et XVIIe siècles d'où la préoccupation d'enseigner la valeur des langues n'était que des adaptations faites sur le latin. De ce fait, le développement viendra de la grammaire de Port-Royal, rédigée par **Lancelot C.** et **Arnauld A.** Ils tentent d'appliquer la logique à l'étude de la grammaire que plus tard, prendra le nom de grammaire générale. Dans son acception la plus courante, la grammaire selon le Petit Robert, est un livre ou un manuel de grammaire. Plus tard, l'histoire de grammaire a pris d'autres acceptions. Elle est «l'ensemble des règles à suivre pour parler et écrire correctement la langue. ».¹

¹POUGEOISE M. :**Dictionnaire didactique de la langue française (grammaire, linguistique, rhétorique, narratologie, expression et stylistique)**, Ed. Armand Colin/Masson, Paris, 1996, p.214.

Elle est « la formulation des règles qui définissent le fonctionnement d'une langue. »¹, c'est à dire une discipline vouée à la description des langues.

On distingue trois conceptions du terme grammaire :

1. La grammaire immanente à la langue : il s'agit de « l'ensemble des propriétés intrinsèques d'une langue comme instrument de communication. »²
2. La grammaire intériorisée : ce sont des connaissances que possède l'individu sur la grammaire et qui seront actualisées avec des compétences.
3. La grammaire-description (ou grammaire-théorie) est la façon de s'exprimer correctement dans une langue.

La grammaire comprend :

- « 1- la phonétique ou science des sons du langage.
- 2- la lexicologie ou science des mots.
- 3- la syntaxe ou ensemble des règles qui régissent l'arrangement des mots et la construction des propositions. »³

On peut d'abord parler des grammaires **scolaires** qui «sont fabriquées de façon à décrire le fonctionnement d'une langue»⁴. Puis, d'une grammaire **ouverte** qui est en évolution continue. Et aussi, des grammaires **partielles** qui « étaient réduites sur le modèle des anciennes grammaires, à une morphosyntaxe, aux processus syntaxiques (flexions)... »⁵ Enfin, des grammaires **globales** (ou grammaire au sens large) sont issues des travaux des linguistes de la G générative, des sémanticiens notamment, comme **Lakoff G.** et **Mac Cawley** qui ont popularisé celles-ci, en décrivant l'ensemble des principes d'organisation et de fonctionnement de la

¹ MARIE-NOELLE GARY-PRIEUR: **Les termes clés de la linguistique**, Ed. Seuil, octobre, 1999, p.31.

² RIEGEL M. : **Grammaire méthodique du français**, Ed. PUF, Paris, 1994, p.22.

³ GREVISSE M. : **Le bon usage**, Ed. Duculot, Paris, 1980, p.p., 26.

⁴ BROUSSEAU A M. : **Syntaxe et sémantique du français**, Ed. Collection, Champs linguistiques, Canada p.21.

⁵ RIEGEL M. Op.cit, p.24.

langue. Ceux-ci nous mènent à déduire que la grammaire est un éventail de conceptions propres à chaque domaine.

1. La grammaire traditionnelle

Comme son nom l'indique, c'est une discipline consacrée à l'enseignement des règles de la langue dans les écoles. Elle a une méthodologie ancienne basée sur trois éléments fondamentaux : la définition, l'observation, et les applications. **Daniel Poulin** qualifie l'enseignement de la grammaire traditionnelle, dans un article paru au Québec français n° 40, 1980, p.p.29,32¹, est une préparation d'un élève de secondaire pour lui apprendre à raisonner. Par opposition à la grammaire nouvelle qui est mise au service de la langue comme moyen de compréhension et d'expression.

2. La grammaire descriptive / prescriptive

La différence qui existe entre la grammaire descriptive et la grammaire prescriptive, c'est que la première est un modèle théorique qui se propose de décrire de façon explicite la grammaire pour donner aux sujets parlants un usage ordinaire. Alors que la deuxième dite « normative » vise à enseigner le bon usage de la langue qui édicte les règles de la grammaire. Elle est utilisée surtout dans les institutions comme les écoles.

3. La grammaire comparée

La comparaison entre les langues présente la première démarche scientifique. Parmi les précurseurs fut l'allemand **Franz Bopp**. Au XIX^e siècle, l'affinité du sanskrit avec le latin et le grec prévoit que « toutes les langues auraient une origine unique. »²

¹ www.erudit.org

² FAVROD C H. : **La linguistique**, in Encyclopédie Du monde Actuel, le livre de poche, 1978,p.60.

4. La grammaire générale

Au XVIIIe siècle, les fondateurs de cette grammaire sont **Antoine Arnauld** et **Claude Lancelot**. Elle a pour objet de décrire et d'expliquer les phénomènes grammaticaux universels. Elle cherche à « fonder les règles du langage sur les lois universelles de l'esprit humain. »¹ C'est une grammaire raisonnée. Elle est répandue en Europe, la plus connue est celle de Port-Royal.

5. La grammaire des fautes

On reconnaît cette discipline au célèbre disciple de **De Saussure F.**, **Henri Frei**. Elle est considérée comme l'écart « tout acte de parole qui apparaît comme transgressant une de ces règles d'usage. »², par rapport à la norme collective d'une langue.

6. La grammaire et la linguistique

Etant donné que la linguistique est une discipline empirique de l'étude de la langue selon **De Saussure F.**, alors que la grammaire est aussi la discipline de la description de la langue ; on en déduit que la grammaire est synonyme de linguistique.

Les quatre branches de la grammaire sont :

- La grammaire synchronique (ou descriptive) qui décrit l'état d'une langue dans un laps de temps.
- La grammaire diachronique (ou historique) qui étudie les différentes étapes de l'évolution d'une langue.
- La grammaire comparée est l'étude comparative entre deux ou plusieurs langues afin de relever les différences et les ressemblances (voir les langues romanes).

¹ SIOUFFI G. : **100 fiches pour comprendre la linguistique**, Ed. Bréal, Rosny, Paris, 1999, p.28.

² DUBOIS J. : **Linguistique et Sciences du langage**, 1ère Ed. Larousse, 1994, 2ème, Ed. Larousse, Paris 2007, p.163.

- La grammaire générale dite « universelle » qui dégage les règles générales pour le fonctionnement d'une langue dont les premiers travaux étaient élaborés par **Lancelot C.** et **Arnauld A.**

Le comparatisme a eu des succès grâce à la linguistique structurale. **Meillet A.**, disciple de **Saussure F.**, reconnaît sa dette envers **Bopp F.**, celui-ci « a trouvé la grammaire comparée en cherchant à expliquer l'indo-européen, comme Christophe a découvert l'Amérique en cherchant la route des Indes. ».¹

II. GRAMMAIRE ET THEORIES LINGUISTIQUES

La grammaire est la discipline qui a embrassé différentes approches linguistiques. La grammaire structurale est née au début du XX^{ème} siècle. Ce courant se fonde sur une nouvelle conception des langues et de description. **De Saussure F.**, père de la linguistique moderne écarte la langue / la parole et se consacre tout comme les structuralistes à l'étude de la première. Le fonctionnalisme est une théorie linguistique représentée en France par **André Martinet**. Elle est l'étude de la langue et la recherche des fonctions attribuées à chacun de ses éléments. Dans son ouvrage de 1989, *Fonction et dynamique des langues*, **André Martinet** donne une définition du concept fonction « le terme de « fonction » y est pris au sens le plus courant du terme et implique que les énoncés langagiers sont analysés en référence à la façon dont ils contribuent au processus de communication. ».² En grammaire fonctionnelle, on peut donner comme exemple les travaux de **Halliday M A K.** où il évoque la dimension paradigmatique (l'ensemble des possibilités de choix du locuteur) qui porte un intérêt sur le fonctionnement syntagmatique (modèle de structure de combinaison).

¹FAVROD C H. Op.cit, p.60.

²PAVEAU M A., SARFATI G E. : **Les grandes théories de la linguistique**, Ed. Armand Colin, Paris,2003, p.131.

La grammaire distributionnelle s'est développée aux Etats Unis par **Zellig Harris** en 1950 « se donne pour objectif de décrire une langue en utilisant uniquement les propriétés distributionnelles des unités ». ¹ Cette grammaire permet une analyse des constituants immédiats. Le terme de « distribution » d'un élément appartenant à l'école Distributionnaliste américaine dont le promoteur est **Léonard Bloomfield**, désigne l'ensemble des environnements et leur distribution. Depuis 1950, la grammaire générative cherche l'étude de la langue à partir des théories linguistiques dont les travaux reconnus sont ceux de **Noam Chomsky** qui oppose les principes de théories entre G. traditionnelle et G. générative. La G. générative se présente comme le modèle d'un ensemble de règles destinées à fournir la description explicite des phrases de manière que tout sujet parlant une langue pourrait émettre et comprendre des phrases infinies et « une compétence possédée par les utilisateurs d'une langue donnée. » ² La grammaire générative prolonge ces études vers les constituants « qui est une description en termes de structure syntagmatique. Le modèle propose un ensemble de « formules d'instruction » permettant d'engendrer des phrases via une procédure de « dérivation » ³, dite grammaire des constituants. **Chomsky N.** prolonge cette G. générative vers une grammaire transformationnelle et introduit de nouvelles règles « une grammaire transformationnelle opère sur une séquence donnée, possédant une structure syntagmatique donnée et la convertit en une nouvelle séquence ayant une nouvelle structure syntagmatique dérivée ». ⁴ Les courants théoriques en linguistique ont embrassé différemment la grammaire selon la conception de leurs écoles. La grammaire générative chomskyenne a servi, par exemple, dans les analyses textuelles.

¹ MARIE-NOELLE GARY-PRIEUR. Op.cit p.27.

² DUCROT O., TODOROV T.: **Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage**, Ed. Seuil, Paris, 1972, p.60.

³ PAVEAU M A., SARFATI G E. Op.cit, p.163.

⁴ Ibid, p.163.

III. ENTRE GRAMMAIRE ET GRAMMAIRES : NUANCES TERMINOLOGIQUES

Il y a une nuance entre grammaire au singulier et grammaires au pluriel qui nécessite des éclaircissements. D'abord, la grammaire est la discipline qui étudie le fonctionnement et le mécanisme de la langue comme l'a citée **Michel Foucault** dans son ouvrage «la grammaire de Port-Royal ». C'est aussi l'ensemble des règles qui régissent cette langue pour la parler et l'écrire correctement. Paradoxalement, les grammaires sont des ouvrages linguistiques et didactiques inhérents aux différents courants théoriques tels que le distributionnalisme, le fonctionnalisme et structuralisme.

IV. HISTOIRE ET OBJET DE LA GRAMMAIRE TEXTUELLE

1. Histoire de la grammaire textuelle

Le texte est un ensemble structuré ayant une typologie. Il véhicule des messages suivant des contextes différents avec une intention communicative. Le texte est l'objet de préoccupation chez les linguistes. Pour dégager les éléments internes qui régissent la cohésion, une discipline est née dans les années 1960/70 que l'on nomme « la grammaire de texte » ou « la grammaire textuelle ». Elle s'est propagée dans les années 1980/90 sous l'impulsion des travaux de **Combettes B.**

L'idée d'une grammaire de texte s'inscrit dans les travaux de **Teun Van Dijk**. Elle repose sur deux postulats « analogie entre phrase et texte, existence d'une grammaire textuelle générative ». ¹ **Teun Van Dijk** s'est également inspiré de la G. Générative chomskyenne « c'est un héritage direct de la grammaire générative. ».² La grammaire textuelle utilise des outils spécifiques pour prendre en compte le fonctionnement linguistique et la cohérence du texte comme le démontre

¹ PAVEAU M A. , SARFATI G E.Op.cit, p.186.

² Ibid, p.187.

Paret M C. dans un article « la grammaire textuelle constitue les moyens mis au service du sens »¹. La grammaire textuelle fournit des éléments qui laissent le lecteur ou le chercheur réfléchir sur le fonctionnement de la langue en tant que système de signes et aussi sur l'organisation du texte/discours écrit et sur son fonctionnement pour bâtir sa cohérence et sa cohésion. Elle explique les différentes étapes sur la connexion des phrases et des paragraphes par des outils de liaison dits connecteurs.

La grammaire textuelle n'est qu'un domaine parmi d'autres pour la construction et le mécanisme de fonctionnement du sens du texte. Cette organisation se manifeste à partir des quatre méta-règles de cohérence chez **Charolles M.**² qui sont : « 1. La méta-règle de répétition

2. La méta-règle de progression thématique

3. La méta-règle de non - contradiction

4 .La méta-règle de relation ».³

La G.T est une discipline riche, caractérisée par ses concepts « cohésion et cohérence », utilisée surtout en didactique sur l'enseignement des textes.

2. Objet de la grammaire textuelle

La notion de texte constitue l'objet de recherche de plusieurs domaines (la littérature, la sémiologie, la sociologie, la linguistique textuelle...) puisqu'elle est ancrée dans un système social d'interaction et un système de signes linguistiques. En grammaire textuelle, la discipline qui s'intéresse à l'étude de la structure et l'organisation textuelle, fournit des outils spécifiques à intégrer dans le processus d'analyse des textes comme dit **Maingueneau D.** : « en parlant de texte, on met

¹ <http://id.erudit.org/erudit/55779ac>.

² Charolles Michel est un professeur linguiste à l'Université de la Sorbonne, Paris. Il a travaillé sur la cohésion et la cohérence textuelle.

³ CHAROLLES M. : In, **Enseignement du français 1ère A.S Livre du professeur, IPN**, p.66.

l'accent sur ce qui donne son unité, qui en fait une totalité et non une simple suite de phrases ». ¹Par conséquent, la cohérence et la cohésion textuelle relève de l'objet d'étude de la grammaire textuelle.

V. GRAMMAIRE TEXTUELLE ET DISCIPLINES VOISINES

1. La grammaire textuelle et la linguistique textuelle

La G.T et la L.T, deux disciplines qui sont nées dans la même période mais à chacune sa propre théorie. Leurs objet d'étude est commun : l'analyse textuelle. Cependant les perspectives d'élaboration sont distinctes. En L.T, **Adam J M.** adopte une perspective qui permet de franchir « les frontières classiques du signe, de la proposition ou de la phrase pour aborder les produits naturels de l'interaction langagière. ». ² Il préfère « une analyse fondée sur l'opération : les opérations de textualisation sont des mécanismes spécifiques à l'objet texte qui produisent les unités textuelles, objet de la L.T. Il distingue deux types d'opération : les opérations de segmentation (...) les opérations de liage. ». ³ Alors qu'en G.T ces opérations de textualisation sont centrées sur les enchaînements transphrastiques et sont énoncées par les quatre règles de cohérence de **Charolles M.** Par ailleurs, la nomenclature des catégories textuelles aux opérations de textualisation diffère, à savoir, les conjonctions de coordination en G.T et les connecteurs en L.T. En somme, des dilemmes spécifiques, la G.T et la L.T resteront des disciplines ayant pour objectif l'analyse textuelle.

2. La grammaire textuelle et la sémantique.

La sémantique est une discipline, parue à la fin du XIX^{ème} siècle avec le philologue et helléniste **Bréal M.** Elle est « l'étude scientifique de la

¹ MAINGUENEAU D. : In, ADAM J M., **Linguistique textuelle des genres de discours aux textes**, Ed, Nathan/Sejer, Paris, 2004, p.40.

² PAVEAU M A., SARFATI G E. Op.cit, p.192.

³ Ibid, p.193.

signification. »¹. Il existe une diversité de sémantiques mais celle qui nous intéresse c'est la sémantique linguistique. Elle étudie la signification des unités et de leur combinaison de façon récursive. Tâche que partage aussi la G.T. En sémantique structurale, **Greimas A J.** considère que « la signification présuppose l'existence de la relation ; c'est l'apparition de la relation entre les termes qui est la condition nécessaire de la signification. »² La signification et le sens, deux concepts qui figurent dans les deux approches, la grammaire textuelle et la sémantique vu qu'elles traitent le même objet : le texte. En termes plus simples, ce dernier est un assemblage de mots formant des syntagmes qui forment des phrases sémantiques et cohérentes. Ces deux approches ont pour théorie l'étude des relations interphrastiques pour assumer une cohérence textuelle. Le texte chez **Halliday M A K.** et **Hasan R.** est « une unité sémantique ».³ La sémantique phrastique, tout comme la grammaire textuelle, est centrée sur l'interprétation des structures syntaxiques de la phrase. Selon **Adam J M.**, la sémantique de cohésion a pour but d'expliquer, quand on lit et comprend un énoncé, on éprouve ou non un sentiment d'unité ? Cette unité est prise en charge dans l'approche grammaire textuelle qui étudie la cohérence et la cohésion textuelle. La cohésion phrastique est assurée par une intériorisation des règles. Pour **Charolles M.**, il y en a quatre : la répétition, la progression, la non-contradiction et la relation. En effet, la G.T et la sémantique sont deux disciplines qui convergent vers un élément commun : le sens du texte.

3. La grammaire textuelle et la syntaxe

La syntaxe est une théorie linguistique. C'est « l'ensemble des règles qui régissent l'arrangement des mots et la construction des propositions. »⁴ La syntaxe correspond

¹ BROUSSEAU A M. Op.cit, p.147.

² POUGEOISE M. Op.cit, p.46.

³ ADAM J M. : **Linguistique textuelle des genres de discours aux textes**, Ed. Nathan/Sejer, Paris, 2004, p.9.

⁴ GREVISSE M. Op.cit, p. 27.

à la partie de la grammaire qui étudie les règles de construction des phrases (groupes syntaxiques) pour s'assurer que cette unité (la phrase) est claire, structurée et cohésive. La G.T part d'un principe que le texte n'est pas une suite de phrases mais une logique qui forme cet ensemble. Sa cohésion, son mode d'organisation, différents de la phrase, sont assurés par des connecteurs ainsi que des anaphores qui participent à sa progression thématique.

4. La grammaire textuelle et la linguistique

La linguistique est l'étude scientifique du langage .Son champ d'investigation s'étire vers d'autres domaines pour de nouvelle exploitation linguistique.**Rastier F.** déclare que « la linguistique ne peut rester dans l'espace douillet mais confiné de la phrase, elle s'ouvre aux textes. ».¹ Il ajoute aussi qu' « au plan scientifique (...) tout engage la linguistique à prendre les textes pour objet. ».² **Catherine Kerbat-Orecchioni** trouve que « l'unité texte relève de plein droit de la linguistique. ».³ Ce même objet qui est un lien, est pris en compte par la G.T.

5. La grammaire textuelle et l'analyse du discours

Il est important de distinguer la G.T et A.D. Ces deux approches sont développées en parallèle. Elles ont comme objet l'analyse des unités transphrastiques. Leur différence réside dans leur point de vue. L'A.D est un domaine de recherche située à l'intersection de plusieurs disciplines, les sciences du langage et les sciences humaines et sociales. Son objet est l'unité, appelée « énoncé » ou « discours ». Elle s'intéresse aux éléments relatifs à la situation d'énonciation, à l'intension de l'énonciation et au contexte. « au lieu de procéder à une analyse linguistique du texte en lui-même (...) vise à analyser son énonciation. »⁴ cite **Mainueneau D.**

¹ RASTIER F. : **Sens et textualité**, Ed. Hachette Supérieur, Paris, 1989, p.7.

² RASTIER F. : In, ADAM.JM, **Linguistique textuelle des genres de discours aux textes**, Ed. Nathan/Sejer, Paris, 2004, p.32.

³ KERBAT ORCCHIONI CATHERINE : In,ADAM J M., **Linguistique textuelle des genres de discours aux textes**, Ed. Nathan/Sejer, Paris, 2004, p.5.

⁴ MAINGUENEAU D. : In, KORKUT E., **Pour comprendre et analyser les textes et les discours**, Ed. Harmattan, Paris, 2009, p.57.

L'objectif de l'A.D est d'interpréter et d'analyser le discours. Alors la G.T considère l'unité « texte » en elle-même. Son objet d'analyse est l'organisation interne et la manière dont les phrases s'enchaînent, s'unissent et s'ordonnent afin de constituer un texte ayant une cohérence textuelle et conforme à son objectif de production. On déduit que la G.T embrasse « le texte » et l'A.D embrasse le « discours » pour faire leur objet d'étude.

VI. COHESION ET COHERENCE

1. Cohésion

1.1. Élément de définition

C'est un concept important de la G.T qui désigne « les enchaînements syntaxiques, les reprises anaphoriques, mais aussi les récurrences thématiques ou référentielles et l'organisation temporelle des faits évoqués donnent au texte une forte dimension cohésive. »¹. Elle est l'ensemble des opérations qui assurent « les faits de continuité et de progression sémantiques et référentielles produits dans un texte par un dispositif spécifiquement linguistique ».² La cohésion caractérise « la bonne formation architecturale du texte, assurée par les relations sémantiques entre ses parties constitutives. »³ **Jeandillou J F.** parle de la notion d'isotopie, essentielle dans la cohésion, qui est comprise comme « la récurrence réglée d'unités sémiques au fil d'un ou plusieurs énoncés ».⁴ La cohérence permet au lecteur de repérer les éléments conducteurs du sens.

¹ JEANDILLOU J F. : **L'analyse textuelle**, Ed. Armand Colin, Paris, 2011, p.82.

² NEVEU F. : In, KORKUT E., **Pour comprendre et analyser les textes et les discours**, Ed, Harmattan, Paris, 2009, p.59.

³ RIEGEL M. Op.cit, p.1018.

⁴ JEANDILLOU J F. Op.cit, p.82.

2. Mécanisme de cohésion

Etudier la cohésion d'un texte nécessite des mécanismes linguistiques qui régissent les relations entre les syntagmes dans la phrase ou entre phrase dans le texte.

1.2.1. Les anaphores

La cohésion du texte se base sur la répétition. Certains éléments linguistiques participent à l'articulation et la relation entre ces éléments. Le concept d'anaphore permet de décrire ce mécanisme. L'anaphore selon la définition du dictionnaire est « n.f, du grec anaphora. Répétition d'un mot en tête de plusieurs membres de phrase, pour obtenir un effet de renforcement ou de symétrie. ».¹ La cataphore vient de la rhétorique, « où il désigne un procédé stylistique. ».² Conformément à son étymologie « ana-signifie « en arrière », « en remontant » ».³ L'anaphore renvoie à ce qui précède et la cataphore renvoie à ce qui suit. Ces deux procédés dits diaphoriques.

On présente des anaphores illustrées dans le tableau ci-dessous :

les anaphores pronominales	L'oiseau vole. <u>Il</u> vole.
les anaphores nominales	Youssef Chahin est un égyptien. <u>Le réalisateur</u> a subi une crise cardiaque.
les anaphores adverbiales	ainsi - pareillement (peuvent reprendre un fragment de texte)
les anaphores verbales	Le soleil se lève; je vous conseille d' <u>en faire</u> autant.
les anaphores adjectivales	Cet élève est courageux et obstiné, un <u>tel</u> élève sera forcément reçu à l'examen.

¹ ROBERT P. : *Le petit Robert*, Ed. S.N.L, Paris, 1979, p.66.

² RIEGEL M. Op.cit, p.1029.

³ Ibid. p.1029.

1.2.2. Les connecteurs

1. Définition et rôles des connecteurs

Le connecteur est « un opérateur susceptible de faire de deux phrases de base une seule phrase. ».¹ Les connecteurs participent à la progression thématique du texte et organisent la succession des phrases. Ils sont des termes de liaisons et de structuration du texte et du discours. Ces termes sont : « les conjonctions de coordination (mais, ou, et, donc, or, ni, car) aussi des adverbes (alors, puis, ensuite, pourtant, cependant...), des groupes prépositionnels (d'une part, d'autre part, en tout cas, en fin de compte...), des présentatifs (c'est, voilà) ».²

Les connecteurs ont des fonctions différentes. La première est celle d'organisateur textuel. La seconde est la fonction énonciative, c'est-à-dire, ils marquent les stratégies d'organisation du discours comme dans les textes argumentatifs, d'où l'appellation de **marqueurs**.³ Les connecteurs sont d'une importance majeure dans l'adhésion de la structure et l'organisation textuelle. Hormis les connecteurs dans un texte, la structure sera implicite, et suit le raisonnement des idées.

Le terme connecteur fait confusion avec l'embrayeur, le marqueur, l'organisateur et l'articulateur. Pour cela, on présente cette différence dans le tableau (1).

¹DUBOIS J. Op.cit, p.110.

²RIEGEL M. Op.cit, p.1044

³ Terme utilisé en L.T par Adam J M.

Tableau (1)

les connecteurs	les connecteurs logiques ou chronologiques sont des mots qui permettent de lier les phrases ou les paragraphes pour donner un sens et une structuration au texte.
les embrayeurs	« dans la terminologie de Jespersen O. , l’embrayeur ou schifter correspond au déictique (mot qui sert à montrer) » ¹
les marqueurs	les marqueurs sont des connecteurs qui marquent les stratégies d’organisation (énonciation)
les organisateurs	les organisateurs sont des connecteurs qui organisent la représentation de la réalité spatiale /temporelle.
les articulateurs	les articulateurs sont synonymes aux connecteurs.

2. Classement des connecteurs

Adam J M. classe les connecteurs en trois types. D’abord, les organisateurs textuels qui marquent l’organisation de la représentation de la réalité spatiale / temporelle ou bien l’organisation du texte. Les connecteurs spatiaux et temporels sont fréquents dans la narration et la description. Ils ont d’autres valeurs dans d’autres types de textes. D’autres connecteurs structurent la progression du texte et sont appelés connecteurs énumératifs, marqueurs de topicalisation et marqueurs d’exemplification et d’illustration. Ensuite, les marqueurs de prise en charge énonciative qui contribuent au mécanisme du discours. Il s’agit de l’émergence d’un point de vue dans un discours. On trouve les marqueurs de point de vue, les connecteurs de reformulation et les marqueurs de clôture. Enfin, les connecteurs argumentatifs qui se trouvent en abondance dans un texte argumentatif car il s’agit là de cadre de raisonnement et d’argumentation. Les connecteurs les plus répandus sont les connecteurs d’opposition ou concession, les connecteurs d’explication ou justification et les connecteurs de conclusion.

¹ POUGEOISE M.Op.cit, p.179.

Les connecteurs illustrés sont représentés dans le tableau (1).

Tableau(1) : Les connecteurs

➤ les connecteurs temporels : d'abord, ensuite, puis, après, la veille, le lendemain, trois jours plus tard...
➤ les connecteurs spatiaux : à gauche/à droite, devant/derrière, au-dessus/dessous, d'un côté /de l'autre côté, en haut, en bas...
➤ les connecteurs énumératifs : aussi, ainsi que, de même, également, en plus, ou...)
➤ les connecteurs d'exemplification : par exemple, notamment, en particulier, ainsi, entre autres, en particulier, comme.
➤ les connecteurs de reformulation : c'est à dire, autrement dit, en d'autres termes.
➤ Les connecteurs logiques : 1. L'opposition: mais, pourtant, cependant, toutefois, malgré... 2. La cause : car, parce que, puisque... 3. La conséquence : donc, de sorte que, de manière que...

2. Cohérence

2.1. Élément de définition

Comme nous le savons, la G.T et autres disciplines ont pour objet l'analyse du texte. **JEANDILLOU F J.** écrit : « le texte entier apparait comme un champ de force où s'exerce une permanente tension sémantique et formelle, entre la référence au déjà-dit et l'orientation vers une fin. ».¹ Cette caractérisation de forces opère chez les théories relatives à cette étude une importante propriété respective du texte et du discours : la cohérence et la cohésion.

¹JEANDILLOU J F.Op.cit, p.81.

En G.T, la notion de cohérence et cohésion sont fondamentales et servent de critères d'analyse. Selon **Riegel M.** la cohérence dépend « du discours, de ses conditions de production, dans une interaction sociale déterminée, où les contraintes de la réception jouent un rôle important. ».¹ La cohérence est fondée sur la relation externe de l'énoncé avec la situation d'énonciation. Elle n'est pas soumise aux propriétés linguistiques du texte. Elle assure une bonne interprétation et un jugement du récepteur pour permettre d'évaluer l'inférence logique du texte dans une situation d'énonciation. La cohérence est étroitement liée aux genres et aux types de textes.

2.2. Les composantes de la cohérence : continuité et progression

Le français **Michel Charolles** qui, dans un article de la revue *Langue française* n°38, 1978, propose les règles de cohérence textuelle. Premièrement, le texte comporte un même sujet (unité de sujet) qui n'introduit aucun élément sémantique contredisant (la règle de non-contradiction). Ensuite, le texte comprend des mots ou des groupes syntaxiques qui reprennent des informations, c'est ce qu'on appelle la reprise d'information pour en assurer l'intégralité (la règle de répétition). Puis, chaque nouvelle phrase apporte une information nouvelle qui soit en rapport logique avec la précédente et la suivante (la progression thématique). Enfin, les informations intrinsèques doivent être reliées entre elles et manifester un lien logique (la règle de relation).

Le texte doit comporter dans son développement des éléments récurrents pour assumer la continuité thématique du texte sans omettre le rôle que jouent les reprises, traitées dans les anaphores. D'une part, la première information portée dans le texte est appelée le thème (ou topic). D'autre part, l'information nouvelle

¹RIEGEL M.Op.cit, p.1019

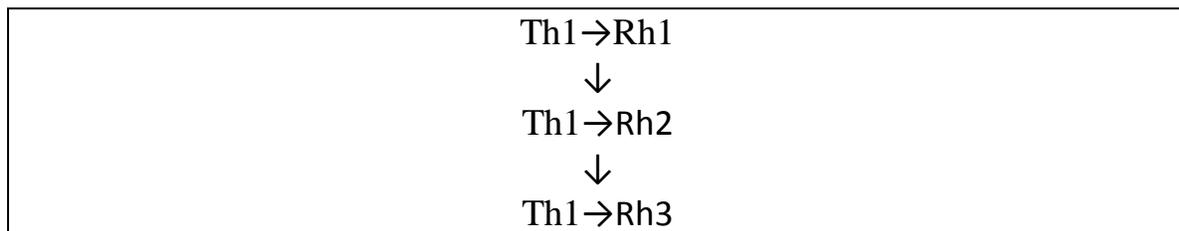
qui s'ajoute dite le propos (ou le rhème, focus). **Riegel M.** définit « le thème est ce dont parle le locuteur, le support, le « point de départ » de la communication et de la phrase » ; le propos est ce qu'on dit du thème. ».¹

Thème et propos sont constitués de plusieurs énoncés afin de prendre en compte l'architecture et l'organisation du texte.

Selon **Combettes B.**, ces derniers s'enchainent de trois manières différentes.²

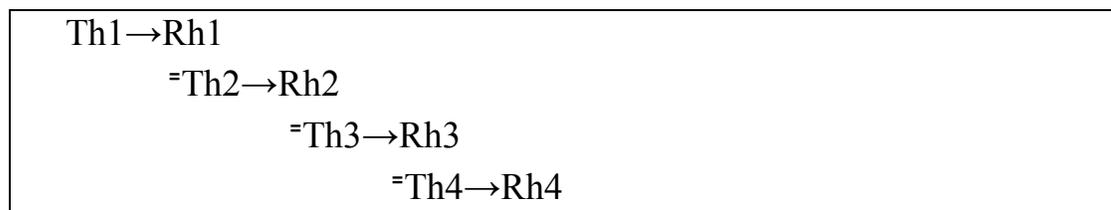
1. Progression à thème constant

Elle est la progression la plus simple et la plus fréquente. Un même thème (Th) est associé à d'autres rhèmes (Rh) que l'on peut schématiser selon **Adam J M.**³:



2. Progression à thème linéaire

Le rhème d'une première phrase devient le thème de la seconde. Ce thème fournit le deuxième rhème qui devient le thème de la troisième. On la schématise selon **Adam J M.**⁴



¹ RIEGEL M. Op.cit, p.1021.

² COMBETTES B. : In, KORKUT E., **Pour comprendre et analyser les textes et les discours**, Ed. Harmattan, Paris, 2009, p.78.

³ ADAM J M., **La linguistique textuelle, introduction à l'analyse textuelle des discours**, Op.cit, p. 60.

⁴ Ibid. p.61.

3. Progression à thème dérivée (ou éclatée)

Le thème initial devient les thèmes, les rhèmes secondaires qui sont appelés des hyperthèmes et des hyperrhèmes. On les schématise selon le modèle de

Jeandillou J F.¹

Th1 → rh1

Th1' → rh2

Th1'' → rh3

¹ JEANDILLOU J F. Op.cit, p.91.

Conclusion

Pendant le développement de ce chapitre, nous avons essayé de présenter une approche théorique à visée descriptive et qui nous a permis de dégager certains points cardinaux sur la grammaire textuelle.

- La connaissance du parcours épistémologique de la grammaire.
- La grammaire est sa relation avec les courants théoriques linguistiques (structuralisme, fonctionnalisme, distributionalisme...).
- Grâce au parcours de la grammaire et son évolution naît la grammaire textuelle.
- L'objet de la grammaire textuelle est l'étude de l'enchaînement transphrastique pour l'organisation et la chronologie de la cohérence textuelle.
- Il existe d'autres approches théoriques et méthodologiques pour l'analyse textuelle. La plus reconnue est celle de la Linguistique textuelle.
- La relation de la grammaire textuelle avec d'autres disciplines.
- Deux concepts méthodologiques importants pour l'analyse textuelle notamment en G.T : **cohésion** et **cohérence**.

Introduction

Le champ de recherche sur le discours est hétérogène. L'espace où coexistent de multiples approches (AD - LT - GT) et écoles, rendent le discours un terme polysémique. Ce changement naturel (**lagos**) recouvre plusieurs acceptions, selon les chercheurs. Certains linguistes font le synonyme de texte, à l'énoncé ou à la parole. L'intérêt du concept discours permet de chercher les enjeux énonciatifs et sociaux. La notion de discours est aujourd'hui au cœur des recherches de la linguistique. Etant donné l'ambiguïté de ce concept, nous essayerons au cours de ce deuxième chapitre de donner quelques définitions élémentaires au discours. Mais nous nous limiterons au discours écrit / texte.

I. POLYSEMIE DU TERME « DISCOURS »

Le discours est un nom masculin, du latin « discursus ». C'est un terme qui contient des ambiguïtés. C'est un propos tenu par quelqu'un. En linguistique le discours est « le langage mis en action, la langue assumée par le sujet parlant. ».¹ En linguistique moderne, le terme discours désigne « tout énoncé supérieur à la phrase. ».²

Dans la linguistique structurale, le sens courant de discours est synonyme de la parole. En rhétorique, le discours est « une suite de développements oratoires destinés à persuader ou à émouvoir et structurés selon des règles précises. ».³ Le discours entendu comme **lagos** et la raison, n'est qu'un des piliers de l'entreprise de persuasion rhétorique. De même, les dimensions de l'**éthos** et du **pathos** sont axées sur l'orateur et sur l'auditoire. Pour **Aristote** « les preuves inhérentes au

¹DUBOIS.J, op.cit, p.150.

²Ibid.150.

³Ibid.150.

discours sont de trois sortes : les uns résident dans le caractère moral de l'orateur ; d'autres dans la disposition de l'auditoire, d'autres enfin dans le discours lui-même, lorsqu'il est démonstratif, ou qu'il paraît l'être. ».¹ **Benveniste E.** définit le discours comme « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel. ».² Le sujet parlant transforme, à chaque prise de parole, la langue en discours. Par conséquent, le discours est un énoncé ancré dans une situation d'énonciation déclare **Maingueneau D.** « en parlant de discours, on articule l'énoncé sur une situation d'énonciation singulière. ».³ **Adam J M.** énonce de la même manière « un discours est un énoncé caractérisable certes par les propriétés textuelles mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institutions, lieu, temps) ».⁴ **Adam J M.** propose la formule du discours sous forme d'équation suivante :⁵

<p>DISCOURS = Texte + condition de production</p> <p>TEXTE = Discours – condition de production</p>

Le discours désigne aussi un ensemble d'énoncés produits à partir d'une position sociale ou idéologique. Il se produit comme événement. Il implique une différence entre sens et référence. Il réfère à son propre locuteur. Tout discours est hétérogène. Il se manifeste sous formes de citation, de référence, de plagiat. Les marques de l'hétérogénéité à l'écrit sont les guillemets, l'italique et les caractères gras. Le discours est pris en charge par la discipline A.D qui est née par la

¹ ARISTOTE : In, AMOSSY R., **L'argumentation dans le discours**, Ed. Nathan, Paris, 2000, p.4.

² KORKUT E. : **Pour comprendre et analyser les textes et les discours**, Ed. Harmattan, Paris, 2009, p.87.

³ MAINGUENEAU D. : In, ADAM J M., **Linguistique textuelle des genres de discours aux textes**, Ed. Nathan/Sejer, Paris, 2004, p.40.

⁴ <http://WWW.ieim.Uqam.ca/IMG/pdf/metho-2002-01-burry.pdf>.

⁵ ADAM J M., **Linguistique textuelle, des genres de discours aux textes**, Op.cit, p39

contribution, d'une part, des sciences du langage (rhétorique, linguistique...), et d'autre part, des sciences humaines et sociales (psychologie, sociologie). Le discours présente des idées forces. Il est orienté en fonction du locuteur, organisé, interactif, contextualisé. Il a une forme d'action et pris dans un autre discours (interdiscours).

II. APERCU SUR LES ORIGINES DU TEXTE

Pour cerner les définitions suggérées au texte par des théoriciens dans des disciplines variées, il serait envisageable de faire un clivage vers l'origine du texte. En effet, le mot «texte» provient du latin «**texere**»¹ et signifie «tisser». Ce prédicat transitif de l'ancien français «tistre» et le mot «tissu» en découle. Le tissu est «la surface souple et résistante constituée par un assemblage régulier de fils textiles entrelacés.»² Ces fils de tissage sont la chaîne et la trame.³ Alors que le texte n'est pas construit arbitrairement. Il est formé par un ensemble d'éléments obéissant à une structure textuelle répondant à l'objectif de l'écriture de l'auteur sur le sens de son texte ainsi que de sa réception avec le lecteur ou l'auditoire.

Dans le temps, la représentation des idées et de la parole entre les hommes est réalisée au moyen des signes d'où on parlera d'écriture. D'une part, on trouve les écritures iconiques (hiéroglyphes - idéogrammes). D'autre part, les écritures phonétiques (syllabiques - consonantiques voyellées) dont les inventeurs sont les phéniciens. L'écriture phénicienne est «l'origine de l'écriture grecque, d'où sortit l'écriture latine.»⁴ Le texte en grec a eu un grand essor par l'introduction de consonnes et de voyelles pour mieux représenter les signes phonétiques à travers la société et les institutions.

¹ ROBERT P. Op.cit, p.1970.

² Ibid, p.1970.

³ Les fils de chaînes sont verticaux, les fils de trames sont horizontaux et perpendiculaires aux fils de chaînes.

⁴ HAMM R. :In, DJILALI K. , 1^{ère} Année **secondaire lettres**, Office National des Publications Scolaires, 1ère Ed.2005/2006,p.10.

Suite à ce parcours sur la présence du « texte » dans les époques précédentes et sous ses différentes formes, nous allons essayer de réduire les conceptions du texte dans le temps moderne.

III. DISCOURS ECRIT / TEXTE : PROBLEME DE DEFINITION

Le texte a été un sujet d'étude immanent à travers les différentes approches. Ce qui entraîne son caractère pluridisciplinaire. Vu que chaque discipline tend à concevoir ses propres définitions qui demeurent limitées à son domaine. Certains linguistes et théoriciens envisagent le texte comme écrit ou oral, d'autres le trouvent synonyme de « discours », « énoncé » ou « parole ». Cette tension scientifique entre les théories engendre la difficulté d'attribuer une définition au texte qui pourrait faire sa conformité.

1. Le texte en littérature¹

La littérature est un domaine vaste où s'accumule la pensée humaine. Dans les siècles précédents, elle fut orale, notamment la poésie. Elle devint, par la suite, écrite et imprimée. La littérature est « une chose mystérieuse. »² dans la mesure où elle évoque tous les domaines. Le texte appelle à la littérature du fait qu'elle véhicule des idées à travers de grandes œuvres littéraires, voire, **Kafka F.**, **Tolstoï L.** et **Camus A.** Dans les études littéraires, certains spécialistes usent le concept « texte » comme support d'approche. Ainsi, **Rommeru C.** et **Verlaine P.** parlent de texte et de recherche de la vérité.

¹ La littérature dérive du latin litteratura « écriture ». C'est un ensemble de connaissances. Elle possède des genres comme la poésie, le théâtre, la tragédie.

² ROMMERU C. : **Clés pour la littérature, sa nature, ses modalités, son histoire**, Ed. Du Temps, Paris, 1998, p.8.

Rastier F. parle de textes herméneutiques. **Tynianov I N.**¹ oppose l'étude du texte littéraire à la genèse des œuvres. Au XVIII siècle, on parle de créativité et de marque d'esthétique. Sans omettre également la critique littéraire qui cherche dans le texte tout indice psychologique renvoyant à son auteur.

2. Le problème de l'écrit et de l'oral

La dichotomie écrit / oral est un phénomène linguistique général qu'ont connu les chercheurs à travers les époques. Chacun d'entre eux possède ses propres caractéristiques. Ainsi, l'oral utilise souvent l'intonation et la prosodie, en s'appuyant sur le contexte. Or l'écrit manifeste des réflexions en usant la langue en vue de gérer l'information. Cette opposition engendre une polémique entre les théoriciens sur le texte oral / écrit.

Ainsi la production du texte est indépendante de l'oral. **Culioli A.** considère que « le texte écrit nous force, de façon exemplaire, à comprendre que l'on ne peut pas se passer de la phrase (hors prosodie, hors contexte, hors situation. ».² Quand à la définition du dictionnaire, elle fait un rapprochement entre l'écrit et l'oral, « le texte est donc un échantillon de comportement linguistique qui peut être écrit ou oral. ».³ Aussi, l'écrit et l'oral engendrent un problème méthodologique au plan synchronique et diachronique. En effet, l'oral est un produit spontané à l'inverse de l'écrit qui est stable. Il paraît que le concept texte se situe entre l'écrit et l'oral chez les linguistes et les théoriciens. Mais, nous suggérons le texte comme une unité manuscrite pour notre éventuelle recherche.

¹TYNIANOV I N. : In,DUCROT O., **Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage**, Ed. Seuil, Paris, 1972, p.188.

²CULIOLI A. :In, ADAM J M., **Linguistique textuelle introduction à l'analyse textuelle des discours**, 2ème Ed. Armand Colin, Paris, 2008, p.45.

³DUBOIS J.Op.cit, p.482.

3. Le texte en philologie¹

Dans le domaine de la philologie, le concept « texte » occupe une place importante étant donné qu'il est le corpus d'interprétation et d'explication en vue de connaître les anciennes civilisations. A l'époque romantique, en Allemagne, la philologie pour **August Schlegel** est « l'étude générale des langues »² du moment qu'elle utilise les matériaux linguistiques, stylistiques, grammaticaux pour les émerger dans l'étude des textes.

4. La notion de texte en linguistique

4.1. Texte comme corpus³

Au cœur des sciences du langage, la notion « texte » a suscité un débat polémique et un objet d'étude pour les chercheurs linguistiques. **Ducrot O.** et **Schaeffer J.** appellent « texte l'ensemble des énoncés linguistiques soumis à l'analyse : le texte est donc un échantillon de comportement linguistique qui peut être écrit ou parlé, synonyme de corpus. »⁴ Suite à ce propos, nous considérons le texte comme une donnée capable d'être analysée, alors le texte est un corpus.

4.2. Le texte et la phrase⁵

Le concept « phrase » paraît ambigu et non définissable dans la mesure où la phrase a des catégories multiples (phrase simple, phrase complexe, phrase nominale, verbale). De même, dans l'approche saussurienne elle « créait une

¹ La philologie signifie amour des lettres. C'est une science historique qui cherche la véracité et l'authenticité des textes par une critique externe et interne. Son objet est la connaissance des civilisations passées.

² SIOUFFI G. Op.cit, p.33.

³ le corpus est un ensemble d'éléments écrits ou oraux qui servent d'analyse linguistique. Le choix du corpus dépend de l'objectif du travail.

⁴ DUCROT O., SCHAEFFER J. : In, <http://these.univ-lyon2.fr>.

⁵ La phrase est une unité sémantique, constituée par des constituants (G.N./S/G.V). Elle débute par une majuscule et se termine par un point.

grave difficulté et Saussure l'a renvoyée à la parole. ».¹ Dans ce contexte aussi, **Benveniste E.** rappelle que la phrase est une unité d'un autre ordre « la phrase est l'unité du discours. ».² Il ajoute aussi que la phrase est l'unité de communication humaine « nous communiquons par phrases, même tronquées, embryonnaires, incomplètes, mais toujours par des phrases. ».³ Pour **André Martinet**, la phrase est le plus petit segment du discours. **Benveniste E.** intègre la phrase dans un rang inférieur qui est celui des mérismes.⁴

Ceux-ci nous amènent à s'interroger sur les frontières de la phrase avec le texte, tout en sachant qu'à travers l'évolution, le texte a eu des acceptions théoriques différentes. Pour **De Saussure F.** « toute phrase sera un syntagme. Or la phrase appartient à la parole et non à la langue. »,⁵ par conséquent on peut déduire que le texte prend sens de la parole saussurienne ou de la langue dans sa dimension syntagmatique.

Parmi les six niveaux d'analyse textuelle chez **Litta Lundquist**, le niveau syntaxique⁶ montre la caractérisation et l'organisation syntaxique entre les phrases, notamment la cohésion/ cohérence qui donnent un sens au texte.

Pour conclure, le texte ne peut se détacher de l'unité phrase, d'une part. D'autre part, les recherches montrent que « la linguistique n'a absolument pas déchiffré la section dont devraient relever les grands ensembles verbaux[...].Jusqu'à présent, la linguistique n'a pas avancé scientifiquement au-delà de la phrase complexe ; c'est le phénomène linguistique le plus long qui ait été scientifiquement exploré. ».⁷

¹ BENVENISTE E. :In, ADAM J M., **Linguistique textuelle introduction à l'analyse textuelle des discours**, 2ème Ed. Armand Colin, Paris, 2008, p.19.

² Ibid.p.21.

³ Ibid.p.19.

⁴ Les traits distinctifs de phonèmes.

⁵ DE SAUSSURE F. :In, ADAM J M., **Linguistique textuelle introduction à l'analyse textuelle des discours**, 2ème Ed. Armand Colin, Paris, 2008, p.18.

⁶ LUNDQUIST L. :In,ADAM J M., **Linguistique textuelle des genres de discours aux textes**, Ed. Nathan/Sejer, Paris, 2004, p.12.

IV. CLASSEMENT DES TEXTES

1. Problème type et prototype

Pour mieux lire, comprendre, produire et analyser le texte, il est important de le classer selon les types. En effet, chaque texte dépend d'une configuration textuelle, d'une intention communicative de ce que l'auteur veut que son interlocuteur se fasse imaginer, s'opposer.

Cependant, le problème de type et de prototype constitue un flou dans le champ de la théorie linguistique étant donné que « l'unité texte » est trop complexe et trop hétérogène pour présenter des régularités linguistiquement observables et codifiables. ».¹ Alors nous essayerons d'éclaircir brièvement le type qui est une catégorie de classement de textes selon les critères linguistique, ce que **Adam J M.** nomme des prototypes. Le prototype est un modèle premier qui « n'organise pas des significations mais des références. ».² Le type ou forme de discours est une réflexion commune pour les chercheurs linguistiques, sémiologues, psycho-cognitives, en parallèle avec les travaux sur la compréhension et la mémorisation des textes. Il exige des stratégies et des compétences diversifiées, entre autre, la compétence textuelle dans le cadre de la grammaire générative selon **Teun Van Dijk** « n'importe quel locuteur natif sera en principe capable de faire la différence entre un poème et un manuel de mathématiques, entre un article de journal et un questionnaire. Ceci implique qu'il a une aptitude initiale à différencier les ensembles de textes et à reconnaître les différents types de textes. Nous affirmons [...] que cette aptitude fondamentale fait partie intégrante de la compétence linguistique. Nous dirons en même temps que cette compétence est une compétence textuelle. ».³ Type et prototype restent deux concepts figurant dans les approches d'analyse textuelle or

¹ ADAM J M., **Linguistique textuelle, des genres de discours aux textes**, Op.cit, p.82.

² DUBOIS J. Op.cit, p.389.

³VAN DIJK T. :In, PAVEAU M A., SARFATI G E., **Les grandes théories de la linguistique**, Ed. Armand Colin, Paris, 2003, p.77.

nous choisirons le terme type pour notre étude.

2. Problème type et genre¹

Le texte est l'élément important dans les recherches d'analyse textuelle. Il est l'invariante de compréhension et de production. Cependant sa classification cause un problème pour le type et le genre faute de sa forme composite. C'est pourquoi il serait raisonnable d'appréhender les deux termes : le type et le genre.

En grammaire et en linguistique, le genre « est une catégorie exprimant parfois l'appartenance au sexe masculin, au sexe féminin ou aux choses (neutre). »² Le genre « s'introduit dans notre expérience et dans notre conscience. »³ Le genre est issu de la culture humaine, défini par des critères extralinguistiques et extratextuels. Sans lire un poème, un roman, on peut les qualifier uniquement d'après le paratexte tel le titre, la source. Ainsi les genres majeurs sont le roman, la poésie, le théâtre et l'essai. En théorie de la littérature, le genre se ramifie en sous-genre ainsi le roman se décline en roman policier, roman sentimental...Mais pour notre ultérieure recherche, les genres propres à l'argumentatif seraient le débat, l'éditorial, la publicité, les essais, le pamphlet, la lettre ouverte. Cependant le type, synonyme de modèle, spécimen, est un ensemble de traits caractéristiques pour le classement des textes selon des critères linguistiques, fonctionnels ou structuraux.

Suite à une analyse textuelle, la classification décide s'il s'agit d'un tel type ou d'un autre. Si le texte est un composite d'autres éléments, sa fonction principale sera l'élément dominant qui lui donne son type. On parlera d'une structure dominante et structure dominée.

¹Le genre est un mot latin qui signifie l'origine ou la naissance d'un mot.

²ROBERT P.Op.cit,p. 861.

³BAKHTINE M. :In, SARFATI G E., **Elément d'analyse du discours**, 1ème Ed. Nathan, 1997,2ème Ed. Armand Colin, Paris, 2005, p76.

3. Type et typologie textuelle

Type et typologie, deux termes qui figurent dans les approches textuelles car ils sont les premiers facteurs de classement des textes pour une éventuelle analyse. En effet, la typologie est un modèle d'étude pour classer les textes selon un type et un genre précis. Nous en citerons trois. **Jakobson R.** détermine la typologie à partir des fonctions du langage (référentielle – expressive – conative – phatique – métalinguistique – poétique) du schéma de communication. Une autre typologie est celle proposée par **Werlich E.** Les textes sont classés en cinq catégories « description – narration – exposition – argumentation – instruction ou prescription. ».¹ Par ailleurs, **Adam J M.** distingue huit types, le narratif, le descriptif, l'argumentatif, le prescriptif, le prédicatif, le conversationnel (le dialogal) et la rhétorique.

Type et typologie, deux termes proches de sens et qui partagent ensemble le classement des textes. Notre but n'est pas de mettre un point final sur leurs définitions, mais plutôt de contribuer à une simple clarification. Alors on parlera de type ou de typologie textuelle. Pour notre recherche, nous travaillerons avec la typologie textuelle selon **Werlich E.** C'est pourquoi nous essayerons de présenter succinctement les cinq types, tout en mettant en valeur le type argumentatif, objet de notre recherche.

4. Le modèle de typologie : vision de Werlich E.

Selon le modèle typologie de **Werlich E.** on trouve le descriptif, l'auteur décrit un objet, un lieu, un paysage, un animal, une personne, un événement, une situation, une procédure, etc. L'auteur fait recours à des procédés tels que la comparaison et la métaphore. Son intention est de produire une image à son lecteur

¹WERLICH E.: In, ADAM J M., **Types et prototype**, 3ème Ed .Nathan, Paris, 1997, p.9.

Le narratif se constitue autour d'un personnage au moins (fictif - réel - animal - objet) qui s'articule autour de cinq étapes ; la situation initiale, l'élément modificateur, la situation des événements et la situation finale. L'intention de l'auteur est de créer un récit, faire revivre un fait ou faire imaginer son lecteur.

Le prescriptif ou l'incitatif, l'exhortatif, l'injonctif, c'est un texte qui incite à l'action, donne des conseils. Il est utilisé dans les recettes de cuisine, les notices, les consignes, les règlements, etc. L'intention de l'auteur est de pousser et forcer à agir.

L'expositif, l'auteur s'attache à expliquer le « pourquoi » d'un sujet, d'un fait, ou d'une situation où s'articule des explications, tout en introduisant des outils linguistiques. L'intention de l'auteur est d'accroître les connaissances, expliquer et analyser un phénomène.

L'auteur, dans un texte argumentatif oral ou écrit, cherche à exposer une opinion pour convaincre le destinataire de la justesse de ses idées à l'aide d'arguments ou de preuves. Le but d'un texte argumentatif est de convaincre, faire réagir. Il possède sa propre structure qui découle d'une thèse défendue avec des arguments ordonnés et liés de telle sorte que le lecteur pourra comprendre la cohérence textuelle. On le trouve dans un magazine, un débat, un article, un éditorial, une publicité, un essai ou un pamphlet.

V. BREF APERÇU SUR L'ARGUMENTATION

Dans le cadre communicationnel, la dimension de l'argumentation occupe une place importante dans la mesure où elle est la préoccupation des linguistes au sein des sciences du langage. A l'antiquité, dans la conception d'**Aristote**¹ l'argumentation est la rhétorique² qui est l'art de parler, de persuader, et de

¹ Aristote est un philosophe grec pendant l'antiquité. Il est le disciple de Platon et considéré comme le premier théoricien de la rhétorique.

² La rhétorique est un nom féminin issu du grec « rhêtorikê » de « rhêtor » « orateur ». Elle signifie l'art de bien parler. Elle est liée à une pratique oratoire, destinée à un auditoire pour l'influencer.

chercher des arguments pour convaincre l'auditoire en raison de sa présence dans toutes les situations de la vie.

L'usage de la langue dans l'argumentation permet de donner une orientation argumentative qui peut être explicite, implicite, soutenue ou relâchée. Elle peut reposer sur des sous-entendus ou des présuppositions. Cette analyse s'inscrit dans le sillage de divers courants notamment la pragmatique. Pour l'argumentation dans la langue, **Ducrot O.** considère « la langue elle est déjà un condensé d'argumentation. ».¹ Ceci-ci nous amène à s'interroger sur la nature des moyens linguistiques qu'utilise le discours écrit, texte pour structurer, expliquer, décrire son argumentation afin de persuader son lecteur, d'où on parlera de « stratégie argumentative ». Pour l'argumentation dans le discours, **Perelman C.** avec **Tyteca O.** définissent l'argumentation comme « les techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment. ».²

Quant à la polyphonie dans l'argumentation, elle est caractérisée par la pluralité des voix. Elle est utilisée par le destinataire par le biais des témoignages, des dialogues, des discours rapportés ou l'emploi des pronoms « nous-nos-notre ». La polyphonie sert à renforcer la position de la thèse et d'appuyer les arguments.

L'argumentation est un acte de communication dans lequel un émetteur exprime son opinion. Son but est de soutenir sa thèse et d'invalidiser la thèse rejetée et de faire adhérer son destinataire à son point de vue. Par conséquent, on s'interroge sur les fonctions langagières mises en œuvre par le texte. **Jakobson R.** distingue six fonctions. La plus dominante dans l'argumentation est la fonction émotive ou expressive (centrée sur le destinataire).

¹DUCROT O. : In, SIOUFFI G., **100 fiches pour comprendre la linguistique**, Ed. Bréal, Rosny, Paris, 1999, p.185.

²PERELMAN C., TYTECA O. : In, AMOSSY R., **L'argumentation dans le discours**, Ed. Nathan, Paris, 2000, p.7.

L'argumentation est la manière par laquelle on veut convaincre ou persuader l'autre et le faire adhérer à son point de vue. Toute argumentation présente une thèse défendue ou réfutée appuyée par des arguments ou des contre-arguments.

En résumé, l'argumentation, l'analyse argumentative se nourrissent à travers des champs de recherches linguistiques différents. Cependant, pour notre recherche, nous nous consacrerons à l'analyse des procédés argumentatifs dans une approche de la grammaire textuelle.

1. Les enjeux de l'argumentation

Lire un texte argumentatif ou l'écrire, nous mène à s'interroger sur les enjeux de l'argumentation. D'une part, la relation identique ou non qui existe entre l'argumentateur et le destinataire. D'autre part, la réaction du destinataire qui utilise les modalités lors des échanges d'idées. Aussi, l'argumentateur définit ses objectifs soit pour obtenir une adhésion à ses propres idées, soit pour pousser son destinataire à agir ou modifier son opinion. Pour défendre son opinion, pour être efficace, l'argumentateur développe une argumentation. Il sectionne ses prémisses en fonction du statut de sa cible en tenant compte de son langage. Les enjeux de l'argumentation dépendent de la stratégie argumentative du locuteur. Alors on peut dire que l'enjeu de l'argumentation est l'objectif à atteindre.

2. Les formes de l'argumentation

L'argumentation est la façon par laquelle le locuteur soutient, réfute un point de vue pour persuader, ou convaincre son destinataire dans une situation d'argumentation. Mais dans quelle forme l'argumentation se réalise-t-elle ? D'abord, il y a la forme argumentative directe qui est la manière explicite d'exposer une opinion, en l'étayant par des arguments enchainés afin de défendre la thèse soutenue. Elle n'exige pas trop de réflexion pour comprendre le message

argumentatif. On trouve cette forme d'argumentation dans l'essai¹, le Pamphlet², le plaidoyer³, le réquisitoire⁴, le manifeste⁵, la lettre ouverte⁶ et la préface.⁷ Tandis que l'argumentation indirecte ou implicite a recours à la fiction pour faire circuler un message. Elle repose sur le présupposé et le sous-entendu. L'auteur argumente indirectement à travers un narrateur ou personnage de théâtre, de conte, de fable. Son message est implicite. Il n'est pas transmis directement au lecteur qui fournit des efforts pour déduire le message de la fiction narrée. On trouve cette forme d'argumentation dans l'apologue.⁸

3. Les fonctions de l'argumentation

Le texte argumentatif défend une prise de position, d'un point de vue sur une question. Le locuteur expose son opinion sur un sujet et essaie de le faire adhérer à son destinataire. Ainsi, le texte argumentatif a deux fonctions. L'une est **persuasive** qui cherche à convaincre le lecteur, à l'émouvoir ou en influençant son affectivité. L'autre est **polémique** ; elle consiste à ridiculiser la personne qui n'est pas d'accord avec le point de vue de l'argumentateur.

4. Le but de l'argumentation

Argumenter, c'est justifier un point de vue d'un thème que l'on veut partager avec le destinataire. Argumenter, c'est l'action de présenter les arguments en ayant recours au savoir et aux connaissances. Argumenter, c'est aussi agir sur le lecteur ou destinataire en cherchant à le convaincre, à persuader ou à délibérer.

Pour convaincre, l'argumentateur fait appel à la raison, à l'esprit critique du destinataire pour obtenir son accord. Il formule une thèse issue d'un thème. Il étaye

¹ L'essai est un écrit où l'auteur expose une opinion.

² Le pamphlet est une production satirique

³ Le plaidoyer est une technique utilisée pour défendre une cause.

⁴ Le réquisitoire est une situation d'accusation qui demande des arguments.

⁵ Le manifeste est un ensemble de propos déclarés par un parti ou un groupe.

⁶ La lettre ouverte est une correspondance exhibée publiquement pour être lu par un public.

⁷ La préface est un texte écrit au début d'un ouvrage. Il présente un développement des idées.

⁸L'apologue est un récit qui sert à donner une morale.

cette thèse par des arguments ordonnés, reliés par des connecteurs logiques et illustrés par des exemples. Donc l'argumenteur s'inscrit dans une stratégie argumentative. Pour persuader, l'argumentatif a recours aux sentiments ou aux émotions (la pitié - la colère) du destinataire. Il cherche à persuader. L'argumentateur utilise des indices de personnes « tu », « vous », « nous » afin de créer et garder le contact avec son destinataire. Il utilise par ailleurs des modalisateurs, des adverbes, du lexique mélioratif ou péjoratif, des citations et des exemples dans le but de conquérir l'adhésion de son destinataire. Délibérer, consiste à examiner les différentes formes d'un sujet ou d'une question à débattre en vue de prendre une position ou de choisir une solution.

5. La visée argumentative

Toute structuration textuelle possède une visée appropriée. L'exemple à citer est celui de la visée argumentative. Cependant, il paraît nécessaire d'ôter un flou entre la dimension et la visée argumentatives. La dimension argumentative est inséparable à tout texte/discours. Elle est l'utilisation du langage. **Plantin Christian** résume « toute parole est nécessairement, argumentative. C'est un résultat concret de l'énoncé en situation. Tout énoncé vise à agir sur son destinataire, sur autrui, et à transformer son système de pensée. Tout énoncé oblige ou incite à croire, à voir, à faire, autrement. ».¹ La dimension argumentative se trouve à titre d'exemple dans les articles scientifiques et les reportages. Or, la visée argumentative « insiste sur le caractère finalisé et organisé d'un discours participant d'une configuration de points de vue ou d'un conflit d'opinions. ».² On peut citer l'exemple d'une visée argumentative d'une plaidoirie.

¹ PLANTIN.C. : In, AMOSSY.R, **L'argumentation dans le discours**, Ed. Nathan, Paris, 2000, p.25.

² AMOSSY.R. : **L'argumentation dans le discours**, Ed. Nathan, Paris, 2000, p.24.

VI. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU TEXTE ARGUMENTATIF

Toute production écrite, voire le texte, possède des caractéristiques spécifiques répondant aux objectifs et aux intentions de l'auteur. Or les caractéristiques d'un texte argumentatif peuvent être présentées comme suit :

1. Le thème et la thèse

Comprendre un texte suscite d'abord l'identification du thème puis le repérage de la thèse. Cependant il serait raisonnable de nuancer entre ces deux termes. **Le thème** est le sujet général dont parle le texte. Il est précis et délimité à titre d'exemple, le sport. Tandis que **la thèse** est la position du locuteur par rapport au thème. Elle est le point de vue, l'opinion, le jugement que le locuteur défend ou réfute. Elle est la réponse à une problématique (est formulée sous forme d'une question à un propos du thème). La thèse est appelée la thèse première, défendue, soutenue ou initiale. Elle est construite sous le type déclaratif. Elle est le noyau du texte argumentatif. Elle est généralement au début du texte à titre d'exemple, les avantages du sport. La thèse s'oppose à une thèse adverse, dite **antithèse**.

2. L'argument : élément de définition

En vue de convaincre ou persuader, l'argumentateur fait appel à des **arguments**. Ils sont des preuves, des idées courtes, illustrés par des exemples. Ils sont en outre des raisons avancées pour justifier la thèse et convaincre le lecteur. Comme la thèse, les arguments s'opposent à des arguments adverses. Les arguments sont les piliers des textes argumentatifs dont les natures permettent de comprendre l'intention et la visée du locuteur. Le fondement des arguments se fait soit sur un fait (domaine réel), soit sur une valeur (un jugement personnel) ou un raisonnement entretenu par les rapports logiques explicite ou implicite.

2.1. Les type d'arguments

Pour ne pas amplifier sur les types d'arguments, on essaie de présenter les types les plus fréquents. D'abord, **l'argument d'autorité** qui fait appel à une autorité, à une morale, ou à un auteur réputé. On le trouve dans un hadith, une citation, un verset coranique ou un proverbe. Puis, **l'argument logique** qui s'appuie sur la raison. De plus, **l'argument affectif** vise les sentiments et l'affectivité. Enfin, **l'argument ad hominem** est employé pour discréditer une personne, en s'attaquant parfois à sa vie privée.

2.2. La valorisation des arguments

L'auteur, dans un texte argumentatif, ne se contente pas de présenter ses arguments en faveur de sa thèse ; en revanche il valorise ses arguments. D'une part, il les hiérarchise du faible au fort ou vice versa. D'autre part, il utilise des figures de styles comme la comparaison et la métaphore. Non seulement ces deux valorisants mais encore l'illustration par des exemples qui sont des références concrètes. Lors qu'un exemple suit l'argument, il le précise, il est un exemple illustratif. C'est pourquoi il est introduit par des formules telles que : par exemple, ainsi, tel, comme. Si l'exemple précède l'argument, on l'appelle exemple argumentatif. Les types des exemples sont nombreux, on peut citer l'exemple littéraire (livre, poème), l'exemple personnel (propre à un individu), l'exemple historique (pris d'un événement du passé) et l'exemple statistique (en rapport avec les chiffres et les données.).

3. La cohésion et La cohérence

L'acte d'argumenter est un discours organisé. Les arguments sont reliés par des connecteurs logiques qui expriment soit l'opposition (mais, cependant, or, pourtant...) soit la causalité (car, par ce que, vu que...) ou la conséquence (de sorte que, de manière que...). Les connecteurs sont des outils linguistiques qui ont une double fonction. D'une part, ils remplissent une fonction interne sémantique à la

phrase. D'autre part, ils établissent une relation entre cette phrase et son contexte. L'expression de cette relation peut être soit explicite par l'utilisation directe des connecteurs, soit implicite, par absence des outils de relation. Dans ce cas, le lecteur identifie les connecteurs par l'acte de lecture et de ses compétences. Ces arguments sont aussi présentés dans le cadre d'un raisonnement déductif, inductif ou autre et dans une progression thématique dont le but principal d'assumer le phénomène de cohésion et de cohérence du texte.

4. Le système d'énonciation

Pour parler ou écrire l'auteur ou le locuteur choisit entre deux types d'énonciation. Le premier dit **historique**, il efface les traces du sujet parlant et les circonstances de l'énonciation. Alors que le deuxième dit **discursif**, il manifeste la situation particulière de la communication.

Dans une situation d'argumentation discursive, le locuteur cherche à présenter sa thèse en l'étayant par des arguments illustrés pour convaincre ou persuader son destinataire à changer son propre point de vue et le faire adhérer au sien. En effet, **les indices de personnes** les plus employés sont la première personne du singulier « **je** », et les deuxièmes personnes du pluriel « **nous** » et « **vous** ». Egalement, l'usage du pronom indéfini « **on** » qui implique l'auteur lors de son argumentation, il est dit alors **inclusif**. Dans le cas contraire, il écarte l'auteur, il est **exclusif**. L'argumentation est dominée entre deux pôles. Qui parle ? A qui ? Au fur et à mesure, le locuteur utilise des outils linguistiques pour parvenir à atteindre son but d'argumentation. On peut citer les modalisateurs, la ponctuation, les verbes d'opinion, les adverbes et les adjectifs.

5. Le plan

Argumenter, non seulement convaincre ou persuader, mais aussi la manière d'organiser son discours/texte. En effet, l'auteur établit un **plan** pour ordonner la succession dans les idées, construire le type de raisonnement, choisir sa stratégie et

utiliser correctement les outils linguistiques pour la clarté et la compréhension du texte « comprendre un texte signifie le comprendre comme un tout ».¹ Ainsi, les plans « jouent un rôle capital dans la composition macro-textuelle du sens. ».² Tout texte écrit ou oral se doit de respecter une structure tripartite : l'introduction, le développement, la conclusion.

Par conséquent une argumentation peut être différente selon les circonstances d'argumentation (courte ou longue, lâchée ou serrée...).

¹MEYER.B. :In, ADAM.J.M, **Linguistique textuelle introduction à l'analyse textuelle des discours**, 2ème Ed. Armand Colin, Paris, 2008, p.164.

²Ibid. p.165.

CONCLUSION

Durant ce parcours du deuxième chapitre sur le discours écrit /texte, nous avons présenté les différentes acceptions du texte à travers plusieurs disciplines. Ce qui engendre l'importance de l'emploi du terme « **texte** » pour attribuer du sens dans les différentes approches. Grâce à la pluralité de son caractère, le texte ne peut accéder vers une seule définition mais il s'avère que les autres définitions nous paraissent importantes comme support d'appui à notre analyse. Les éléments censés retenir dans ce chapitre sont ainsi :

- Le texte est synonyme de discours pourvu qu'il prenne en considération le contexte extralinguistique.
- Le texte peut prendre une acception d'un corpus d'analyse textuelle.
- Le texte est synonyme d'énoncé vu qu'il est ancré dans une situation d'énonciation.
- Le texte peut prendre une acception d'un corpus d'analyse textuelle.
- Le texte n'est pas un produit arbitraire, il obéit à des éléments de structuration pour sa production.
- Dans l'analyse textuelle, la phrase ne peut se détacher du texte étant donné qu'elle assume le mécanisme de la cohésion.
- La **G.T** dans l'analyse textuelle établit un classement des textes selon le type et le genre.
- Le texte argumentatif possède des caractéristiques ; il s'inscrit dans une perspective argumentative. Elle peut être orale ou écrite, sous forme directe ou indirecte. Elle a des fonctions, un but et une visée.

➤ Le texte peut être analysé par une approche énonciative.

INTRODUCTION

Il est indéniablement admis que les procédés argumentatifs sont les outils d'élaboration des supports. Ils contribuent dans la structuration du type argumentatif pour adhérer à une cohérence textuelle qui répond à un but et à une intention communicative de l'auteur. Les procédés sont donc d'un intérêt formel comme appui d'analyse dans la construction et la déconstruction du sens.

De ce fait, nous entamerons ce chapitre par les notions permettant de définir les procédés notamment argumentatifs et de préciser leurs valeurs. Par ailleurs, nous appliquerons d'autres concepts abordés dans les chapitres précédents afin d'atteindre l'objectif désiré.

I. DESCRIPTION DU CORPUS : LES TEXTES

Notre travail de recherche se situe dans le cadre argumentatif à une thèse. Notre corpus est un ensemble de textes. Ils sont pris des manuels scolaires, des sujets d'examen du secondaire notamment le moyen. Pour réaliser cette étude des procédés dans une approche de la G.T, le critère de choix serait comme suit. Les textes possèdent une configuration argumentative. En effet, on commence par l'identification du thème qui répond à la question de quoi parle l'auteur ? Ensuite, on repère le point de vue de l'auteur favorable ou défavorable d'où la thèse. Si elle est explicite, on la repère. Si elle est implicite, on la reformule. En outre, cette thèse s'articule autour des arguments étayés par des illustrations ou des explications. De même, ces arguments sont reliés par des articulateurs logiques ou chronologiques afin d'assurer la cohésion et la cohérence textuelles. En bref, la thèse est exposée à travers un plan inventaire qui se divise en tripartie :

1. L'introduction est le premier paragraphe qui porte le thème et la thèse de l'auteur.
2. Le développement présente des paragraphes argumentés étayés et structurés.

3. La conclusion est le dernier paragraphe qui comporte la position de l'auteur par rapport à la thèse défendue.

II. PROCÉDES : APERÇU TERMINOLOGIQUE

Le mot procédé est un nom masculin, singulier, issu du latin **procedere**. Son infinitif est **procedo** qui signifie avancé en avant. Il est le synonyme du mot procédure ou méthode. Il est « la méthode employée pour parvenir à un certain résultat. »¹ ou l'exécution d'un ouvrage scientifique ou artistique. En jeu, il désigne la lamelle de cuir qui se trouve au bout, frottée avec de la craie.

Mais, les procédés au pluriel sont les moyens stylistiques utilisés par l'écrivain pour parvenir à produire un texte qui aura des conséquences sur le lecteur, c'est le cas de la littérature. Les procédés signifient l'ensemble des éléments qui participent à la réalisation d'un objet voire le texte argumentatif. Il nécessite des procédés argumentatifs dont le locuteur fait usage afin d'expliquer, développer sa thèse étayée par des arguments. Ces moyens servent à diversifier le texte. On trouve, d'une part, **les procédés explicatifs** sont variés telles que la définition, la caractérisation, la reformulation...D'autre part, **les procédés d'écriture** qui contiennent, d'abord, **les procédés stylistiques** qui sont des figures de style, d'éloquence ou rhétorique. Leur rôle est de rendre un texte plus expressif et évocateur. On les trouve dans les formes littéraires ou le texte argumentatif comme la métaphore et la comparaison...Puis, **les procédés lexicaux** qui sont les moyens utilisés comme la dénotation, la connotation, le vocabulaire mélioratifs et péjoratifs dans les énoncés. Ensuite, **les procédés syntaxiques** sont les techniques employées sur le plan phrastique pour participer à la production, notamment la gradation ou l'anaphore. Non seulement ces procédés mais encore **les procédés graphiques**, où l'auteur utilise la couleur, le soulignement, les sous-titres et les intertitres.

¹ROBERT P.Op.cit,p.1534.

En outre, l'emploi **des procédés de raisonnement** (inductif, déductif) permettent d'obtenir des résultats. Ajoutons, **les procédés démonstratifs** cherchent à justifier un fait ou une opinion. En dernier lieu, **les procédés de réfutation** utilisent le lexique de concession lors du rejet d'une thèse adverse.

Notre étude sur les procédés argumentatifs dans une approche de la G.T d'une thèse est partagée en trois moments :

- 1) Le premier moment est l'acte de lecture.
- 2) Le second moment est l'étude paratextuelle.
- 3) Le troisième moment est l'analyse textuelle.

III. ANALYSE DANS LA GRAMMAIRE TEXTUELLE

1. Le premier moment : la lecture

L'acte de lecture occupe une place importante dans notre vie. Chacun lit des textes, des articles, des vers par conséquent l'assimilation se distingue d'un individu à un autre. Ceci nous mène à s'interroger sur le choix du texte, la stratégie, l'objectif ainsi que les circonstances de la lecture. Pour ne pas amplifier la notion de la lecture nous essayerons de donner à coup d'éventail quelques imminentes informations.

La lecture issue du latin **lectura** « action de lire, de prendre connaissance du contenu. ».¹ Elle est une activité de compréhension d'une information. Elle est le synonyme de déchiffrage et de décodage. Au moyen-âge, les manuscrits étaient rares, et dont l'écriture des mots étaient attachées alors la lecture était orale au public. La lecture passe par quatre étapes, la visualisation, c'est-à-dire le premier regard qu'on accorde au texte. La phonation qui demande une bonne articulation

¹ROBERT P.Op.cit,p.1080.

des mots. L'audition, on fait référence au sens de l'ouïe pour écouter. Enfin, le mécanisme de mémorisation se fait pour la compréhension.

La lecture présente deux formes. Une lecture à haute voix et une lecture silencieuse qui demande des capacités de compréhension. On lit pour comprendre, pour construire du sens, pour tirer des informations et des connaissances, pour « être capable d'appréhender »¹ alors « la lecture comme un processus de production de sens ».² Par ailleurs « apprendre à lire consiste à développer une voie d'accès aux connaissances linguistiques à partir de la représentation écrite de la langue. ».³

Savoir lire, c'est savoir utiliser une méthode de lecture répondant à trois variables, l'interaction entre le lecteur et le texte, le but de la lecture, la richesse linguistique du support.⁴ « La compréhension d'un texte est une activité complexe dans laquelle les capacités de mémorisation interviennent »⁵ et les compétences d'être, de savoir faire ... Pour ce faire à quel type de lecture adhère-t-on, tout en sachant que les supports n'ont pas la même structure, le même thème, les mêmes outils linguistiques, ni les mêmes procédés, ni le même type et le but, à titre d'exemple, le narratif, l'injonctif, l'argumentatif. On trouve la lecture **sélective** ou de repérage pratiquée dans les documents scientifiques pour évaluer l'utilité de l'ouvrage. La lecture **en diagonale** se caractérise par sa rapidité pour connaître l'idée principale ainsi d'évaluer l'importance du texte. La lecture **active** qui est une lecture **analytique** d'un texte en profondeur. On se sert de ses compétences

¹ BENTOLILA A.: **La lecture apprentissage, évaluation, perfectionnement**, Ed. Nathan, Paris, 1991, p.10.

² ADAM J M. :In, BENTOLILA A., **La lecture apprentissage, évaluation, perfectionnement**, Ed. Nathan, Paris, 1991, p.229.

³ JESUS A. :In, BENTOLILA A., **La lecture apprentissage, évaluation, perfectionnement**, Ed. Nathan, Paris, 1991, p.202.

⁴ ADAM J M. : In, BENTOLILA A., **La lecture apprentissage, évaluation, perfectionnement**, Ed. Nathan, Paris, 1991, p.229.

⁵ BENTOLILA A.Op.cit, p.109.

intellectuelles et linguistiques dont le but de connaître l'intention de l'auteur et d'être apte à déchiffrer les informations. C'est dans cette dernière lecture que va s'inscrire notre étude textuelle pour mieux exploiter le texte argumentatif sous ses différents plans. Pour **Bentolila A.**, cette lecture analytique comporte des étapes nécessaires. D'abord, on survole la périphérie du texte pour en connaître le sujet global. Puis, le lecteur s'interroge sur son texte « savoir poser les questions est déjà savoir à moitié. ».¹ Ensuite, on lit le texte sans interruption car cela gêne la compréhension. En plus, on détecte les mots clés qui sont « des mots pleins ».² car ils portent des significations. Enfin, on retrouve les grandes parties (les idées) du texte.

Pour conclure, nous tenons en considération, à notre étude, les étapes de la lecture analytique de **Bentolila A.**

2. Le deuxième moment : L'identification des éléments paratextuels.

Les contours du texte est une étape préalable à l'étude du texte. Ces derniers se nomment le paratexte qui est l'ensemble des éléments extratextuels. Il désigne tout ce qui accompagne un texte mais n'en fait pas partie. Il rassemble donc les renseignements donnés sur le texte tels que le titre, le nom de l'auteur, la source (le nom du livre, d'un journal, d'une revue, la date de publication), le nombre des paragraphes, la typographie. Le paratexte est formé par le préfixe « para » vient du grec et signifie « à côté de ». On perçoit dans le paratexte : Le péri-texte : le titre, le sous titre, la préface et la dédicace. L'épi-texte est une critique ou un entretien avec l'auteur. L'identification des éléments paratextuels conduit le lecteur à la formulation d'hypothèses de sens ou l'identification du thème du texte.

On identifie les éléments paratextuels des textes dans le tableau ci-dessous :

¹BENTOLILA A.Op.cit, p.168.

²Ibid.p.168.

Textes	Le paratexte
N°1	<ul style="list-style-type: none"> -le titre écrit en gras, sous forme d'un mot : la publicité. -le texte se compose de trois (3) paragraphes distincts, aérés (le retrait). -le nom de l'auteur est Blaise Cendrars. -la source est un extrait d'un livre, Aujourd'hui, 1927.
N°2	<ul style="list-style-type: none"> -le titre écrit en gras, sous forme de phrase : protéger la nature -le texte se compose de quatre (4) paragraphes aérés (le retrait). -le nom de l'auteur est Jean Rostand -la source est d'une préface écrite par Rostand, du livre « l'Homme ou la nature ? », d'Edmond Bonnefous, 1973.
N°3	<ul style="list-style-type: none"> -le titre écrit en gras, sous forme de mot: la lecture. -le texte se compose de cinq (5) paragraphes aérés (le retrait). -le nom de l'auteur est André Maurois. -la source est d'une revue, Le Courrier de l'UNESCO, mai 1961.
N°4	<ul style="list-style-type: none"> -la titre écrit en gras, sous forme d'un groupe de mots : les bienfaits de la télévision -le texte se compose de cinq (5) paragraphes aérés (le retrait). - le nom de l'auteur est Gérard Montassier. -la source est un extrait du livre, le fait culturel, 1980.
N°5	<ul style="list-style-type: none"> -le titre écrit en gras, sous forme d'un groupe de mots : les avantages de l'ordinateur. -le texte se compose de six (6) paragraphes aérés (le retrait). -le nom de l'auteur est Pierre Laroque. -le texte est extrait d'une conférence prononcée au cours du colloque « gestion automatisée et humanisme », in Sciences et avenir, 1969.
N°6	<ul style="list-style-type: none"> -le titre écrit en gras sous forme d'une phrase interrogative. -le texte se compose de cinq (5) paragraphes aérés (le retrait). -l'auteur est un journaliste. -la source est un extrait du journal, Le Monde, 20 avril 2000.
N°7	<ul style="list-style-type: none"> -le titre écrit en gras, formé de deux mots liés par une conjonction de coordination exprimant l'addition. -le texte se compose de sept (7) paragraphes aérés (le retrait). -le nom de l'auteur est Guy Avanzini.

	-la source est un extrait du livre« le temps de l'adolescence »,1965.
--	---

N°8	-le titre écrit en gras, composé d'un groupe de mots: la marche à pied. -le texte se compose de quatre (5) paragraphes aérés (le retrait). -le nom de l'auteur est Samivel. -la source est un extrait de l'ouvrage « L'amateur d'abîmes »,1940.
N°9	-le texte est non intitulé. -le texte se compose de six(6) paragraphes aérés (le retrait). -le nom de l'auteur est Guy Delaire. -la source est un extrait du livre « Commander ou motiver »,1983.
N°10	-le titre écrit en gras, composé d'un groupe de mots : les dangers de la publicité. -le texte se compose de six (6) paragraphes aérés (le retrait). -le nom de l'auteur est Gilberte Niquet. -la source est un extrait du livre « structurer sa pensée, structurer sa phrase. », 1987.

Pour la totalité des textes à analyser, nous avons relevé que le paratextuel se voit à travers un titre, des paragraphes et une source.

Pour ce qui est du titre, nous avons observé que les titres sont formés de mots ou un groupe de mots sauf le cas du texte n°6. Celui-ci est présenté sous forme de phrase interrogative pour inviter directement le lecteur à partager l'avis, de l'auteur, sur le thème. Or le texte n°9 n'est pas intitulé.

Les titres possèdent des fonctions. Ils attirent l'attention, ils accrochent, ils facilitent la compréhension, ils informent rapidement le lecteur et l'invitent à la lecture. Ces fonctions attribuées aux titres donnent des thèmes.

Le tableau ci-dessous présente les thèmes des textes :

Textes n°	Les thèmes
1	la publicité
2	la nature
3	la lecture
4	la télévision
5	l'ordinateur
6	l'écriture électronique
7	le sport
8	la marche
9	la communication
10	la publicité

Pour les paragraphes, ils se distinguent par le nombre. Les textes 1 et 2 possèdent trois à quatre paragraphes. Pour les textes 3, 5, 6, 8, 9 et 10, le nombre de paragraphes varient entre cinq et six. Alors que le texte n°7 se compose de sept paragraphes. Cela explique l'intention communicative de l'auteur vis-à-vis de son thème.

Quant aux textes, ils sont extraits de sources différentes, à savoir, le livre, le journal, la préface et la revue. Ceci dit, les auteurs disposent de la liberté d'expression et de production pourvu que l'information soit donnée au lecteur.

Pour conclure, le paratextuel est une étape préalable à l'étude du texte car il contribue par certain nombre d'indices à la formulation du thème ou l'hypothèse de sens chez le lecteur.

3. Le troisième moment : L'analyse des textes

3. 1. L'opération de segmentation textuelle.

Pour mieux réussir notre analyse textuelle, il est important de connaître l'organisation, la configuration des textes. Pour cela, on débute par la segmentation

du texte. Nous désignons par le terme segmentation la délimitation ou le découpage textuel en paragraphes. Cette segmentation se révèle, d'une part, par une présentation **typographique**¹ caractérisée par le blanc. D'autre part, elle est **graphique**² par l'emploi de la ponctuation comme le point, les virgules, les points d'exclamation.

La lisibilité d'un texte se voit à travers sa construction et l'organisation de ses paragraphes. En effet, le paragraphe se construit autour d'une unité signifiante. Il est une partie du texte qui a une cohérence sémantique, c'est pourquoi nous pouvons lui trouver un titre qui en résume la signification. Il est synonyme de partie, de passage ou de section. Il commence par un retrait de un ou deux carreaux par rapport à la marge. Sa taille dépend du sujet traité. Et à la fin de chaque paragraphe, il serait opportun de prévoir un saut de ligne.

Or le texte ne doit jamais être constitué d'un seul bloc mais de plusieurs paragraphes. Comme nous étudions le texte argumentatif d'une thèse, sa configuration se scinde en tripartie : l'introduction, le développement et la conclusion. Ceci nous aide à segmenter les textes en paragraphes par la mise en forme du texte : **la typographie.**

¹ ADAM J M. : **Linguistique textuelle introduction à l'analyse textuelle des discours**, Op.cit, p.52.

² Ibid.p.52

La segmentation des textes se présente ainsi :

Textes	Type de segmentation	Paragraphes
n°1	typographique	1 ^{er} paragraphe : « La publicité est la fleur ... gaieté. » 2 ^{ème} paragraphe : « Tout d'abord, elle ... les domaines. » 3 ^{ème} paragraphe : « Avez-vous déjà... un art. »
n°2	typographique	1 ^{er} paragraphe : « Ce souci, ce devoir ... la nature. » 2 ^{ème} paragraphe : « Et d'abord, en... héréditaire. » 3 ^{ème} paragraphe : « Protéger ... nos curiosités. » 4 ^{ème} paragraphe : « Enfin, il y'a ceux... de vérité. »
n°3	typographique	1 ^{er} paragraphe : « Le seul moyen... notre vie. » 2 ^{ème} paragraphe : « On peut affirmer... peuples. » 3 ^{ème} paragraphe : « De plus, les livres... celle des autres. » 4 ^{ème} paragraphe : « Enfin, la lecture... meilleur. » 5 ^{ème} paragraphe : « Rien n'est donc... publique. »
n°4	typographique	1 ^{er} paragraphe : « J'entends souvent ... positifs. » 2 ^{ème} paragraphe : « D'abord, elle est ... écrite. » 3 ^{ème} paragraphe : « Autre aspect... familiales. » 4 ^{ème} paragraphe : « Enfin, la télévision... humaine. » 5 ^{ème} paragraphe : « Pour toutes... humaine. »
n°5	typographique	1 ^{er} paragraphe : « Au service... n'inquiète. » 2 ^{ème} paragraphe : « En premier lieu,... négliger. » 3 ^{ème} paragraphe : « En second lieu,... ses relations. » 4 ^{ème} paragraphe : « Bien plus, l'ordinateur... appliquer. » 5 ^{ème} paragraphe : « Il est sûr que... la délinquance. » 6 ^{ème} paragraphe : « On peut aisément... l'informatique. »

<p>n°6</p>	<p>typographique</p>	<p>1^{er} paragraphe : « A mon avis, l'usage...la syntaxe. » 2^{ème} paragraphe : « D'abord, sur le réseau...alphabet. » 3^{ème} paragraphe : « Ensuite, les ...d'amertume » 4^{ème} paragraphe : « Enfin, un nouvel...la publicité. » 5^{ème} e paragraphe : « Le cybertexte...écrite. »</p>
<p>n°7</p>	<p>typographique</p>	<p>1^{er} paragraphe : « Il est facile...du sport. » 2^{ème} paragraphe : « D'abord, il leur...personnelle. » 3^{ème} paragraphe : « Aussi, il permet...préoccupations. » 4^{ème} paragraphe : « En outre, il réalise...personnelle. » 5^{ème} paragraphe : « Plus encore, il leur...ce pas. » 6^{ème} paragraphe : « En définitive, le seul...des parents. » 7^{ème} paragraphe : « Ainsi il sera d'autant...établie. »</p>
<p>n°8</p>	<p>typographique</p>	<p>1^{er} paragraphe : « l'automobile...à pied. » 2^{ème} paragraphe : «D'abord, la marche...rencontre. » 3^{ème} paragraphe : «Ensuite, elle...intime. » 4^{ème} paragraphe : « Enfin, à pied...inattendus. » 5^{ème} paragraphe : « Mais la vitesse...tout ! »</p>
<p>n°9</p>	<p>typographique</p>	<p>1^{er} paragraphe : « Savoir vivre avec les ...multiples. » 2^{ème} paragraphe : « D'une part, elle ...un groupe. » 3^{ème} paragraphe : « Elle permet d'autre ...entreprises. » 4^{ème} paragraphe : « Elle assure également...jouer. » 5^{ème} paragraphe : « La communication...prolifèrent. » 6^{ème}paragraphe : « Enfin, dans la société...quelconque. »</p>
<p>n°10</p>	<p>typographique</p>	<p>1^{er} paragraphe : «La publicité est ...le mérite. » 2^{ème} paragraphe : « D'abord, elle incite...moment. » 3^{ème} paragraphe : « Par ailleurs, la publicité...le duper. »</p>

		4 ^{ème} paragraphe : « Cette publicité...partout. »
		5 ^{ème} paragraphe : « La publicité est souvent..la facilité. »
		6 ^{ème} paragraphe : « Je pense donc ...des choses. »

Suite à la segmentation des textes, les paragraphes se révèlent par une présentation typographique (premier mot en retrait). Ils sont de type chronologique qui relève d'une cohérence. Nous avons également repéré des alinéas qui sont des paragraphes courts, réduits, dans les textes 1, 6, 7 et 8.

3.2. La structure des textes argumentatifs

Le texte argumentatif est entièrement construit sur un modèle typique pour aboutir à la modification du point de vue adverse. Les divisions du texte argumentatif correspondent aux trois parties.

3.2.1. L'introduction : la problématique et la thèse.

L'introduction se situe toujours au début du texte. Elle doit être claire et concise. Elle est essentielle pour attirer l'intention du lecteur en lui présentant d'une manière rigoureuse **le thème** ou **le sujet amené**, **la thèse** défendue ou **le sujet posé**. Si la thèse est implicite, il faut la reformuler. Si elle est explicite on la présente.

3.2.2. Le développement : La présentation et le classement des arguments.

Le développement comprend la prise de position de l'auteur. C'est-à-dire l'exposition de la thèse défendue par des arguments étayés d'exemples. C'est la partie la plus développée du texte. On écrit habituellement un paragraphe par argument. Il contient l'essentiel de l'argumentation. Il est le cœur de l'argumentation.

3.2.3. La conclusion

La conclusion est le dernier paragraphe qui correspond à la prise de position de l'auteur. Il met fin à l'argumentation et assure l'adhésion du destinataire à la thèse défendue. Elle doit être percutante.

On présente la structure textuelle des textes comme suit:

Textes	La structure
1	<p>1. L'introduction : Le thème élaboré est celui de la publicité. L'auteur donne son avis sur l'aspect positif de cette dernière « la publicité est la fleur de la vie contemporaine ». Il s'adresse aux lecteurs et aux consommateurs pour les convaincre sur l'importance de la publicité.</p> <p>2. Le développement : Pour défendre ce point de vue et de convaincre son récepteur ou son auditoire, Blaise Cendrars donne des arguments énumérés. Or, la force de l'argumentation tient à la présentation des arguments.</p> <p>Arg.1 : Elle distrait l'œil et l'esprit.</p> <p>Arg.2 : Elle est la plus chaleureuse manifestation de la vitalité des hommes.</p> <p>Arg.3 : Elle est la plus belle réussite de leur volonté de moderniser le monde dans tous ses aspects et dans tous les domaines.</p> <p>3.La conclusion : L'auteur présente une conclusion avec certitude (oui, vraiment) sur la publicité qu'elle est importante dans notre époque. La thèse est réaffirmée.</p>

2	<p>1. L'introduction : elle présente le thème et le point de vue de l'auteur sur la protection de la nature.</p> <p>2. Le développement : Jean Rostand avance des arguments énumérés afin de soutenir sa thèse qui est le devoir et la nécessité de protéger la nature.</p> <p>Arg.1 : en défendant la nature, l'homme défend l'homme.</p> <p>Arg.2 : la disparition des espèces vivantes de la faune et de la flore.</p> <p>Arg.3 : la nature est un décor et un refuge de paix.</p>
---	--

3	<p>1. L'introduction : L'auteur présente le thème de la lecture et donne son opinion sur l'importance de la lecture et le livre.</p> <p>2. Le développement : pour soutenir son point de vue, l'auteur avance une série d'arguments énumérés.</p> <p>Arg.1 : Le livre est un moyen de dépassement.</p> <p>Arg.2 : Les livres sont les seuls moyens de connaître d'autres époques et les meilleurs moyens pour comprendre les groupes sociaux.</p> <p>Conclusion partielle : nous lisons donc pour dépasser notre vie et comprendre les autres.</p> <p>Arg.3 : La lecture d'un livre est très saine pour l'esprit.</p> <p>3. La conclusion : L'auteur conclue que la lecture est importante pour l'homme et incite le lecteur à aller vers les bibliothèques publiques. La thèse est réaffirmée.</p>
---	--

4	<p>1. L'introduction : Gérard Montassier présente le thème de la télévision. Il donne son avis favorable sur la télévision « je l'apprécie et lui reconnais des aspects positifs » et il s'oppose à l'opinion inverse « je refuse de condamner la télévision ».</p> <p>2. Le développement : pour appuyer sa thèse, l'auteur argumente en donnant des arguments énumérés.</p> <p>Arg.1 : elle est un bon délasserment.</p> <p>Arg.2 : la télévision informe.</p> <p>Arg.3 : elle instruit.</p> <p>Arg. 4 : elle atténue la solitude de certains êtres.</p> <p>3. La conclusion : Gérard Montassier conclue que la télévision est une invention bénéfique pour la vie humaine. La thèse est réaffirmée.</p>
---	---

5	<p>1. L'introduction : Un thème qui parle de l'ordinateur. La position de l'auteur par rapport à l'objet du discours est connue, favorable. La phrase qui justifie :« grâce aux nombreux avantages qu'il offre, l'ordinateur sert bien qu'il n'inquiète. »</p> <p>2. Le développement : dans chaque paragraphe, l'auteur développe un argument en faveur de l'ordinateur car il va convaincre son auditoire du colloque.</p> <p>Arg.1 : l'invention de cette machine donne aux renseignements fournis une autorité nouvelle.</p> <p>Arg.2 : l'ordinateur permet de regrouper une mémoire unique des informations.</p> <p>Arg.3 : l'ordinateur ouvre la possibilité de traiter les informations.</p> <p>Arg.4 : l'informatique contribue à l'amélioration du sort des hommes.</p> <p>3. La conclusion : elle montre et réaffirme le point de vue de l'auteur que l'ordinateur a de multiples avantages.</p>
---	---

6	<p>1. l'introduction : Le journaliste présente le thème de l'internet. Il donne son point de vue favorable sur le courrier électronique « l'usage de plus en plus fréquent du courrier électronique bouleverse la communication. »</p> <p>2. le développement : pour appuyer son point de vue, l'auteur avance des arguments en chronologie, énumérés afin de convaincre le lecteur.</p> <p>Arg.1 : on utilise un langage nouveau plus facile.</p> <p>Arg.2 : un langage plus précis, plus riche.</p> <p>Arg.3 : un langage créatif.</p> <p>3. La conclusion : Le journaliste réaffirme sa thèse en déduisant que le courrier électronique peut ouvrir d'autre voie « le cybertexte offre donc une autre voie dans l'expression écrite. »</p>
---	---

7	<p>1. l'introduction : L'auteur, Guy Avanzini traite le thème du sport. Il donne son avis sur la pratique du sport chez les adolescents « il est facile de saisir pourquoi les adolescents se plaisent. ».</p> <p>2. le développement : L'auteur présente une série d'arguments étayés, énumérés pour appuyer sa thèse.</p> <p>Arg.1 : le sport offre un passe-temps.</p> <p>Arg.2 : le sport permet une évasion facile.</p> <p>Arg.3 : le sport réalise le rêve diffus de la force physique et de l'épanouissement corporel.</p> <p>Arg.4 : le sport offre une activité qui exprime la force et manifeste la jeunesse.</p> <p>Arg.5 : l'établissement de la supériorité des adolescents.</p> <p>3. La conclusion : Avanzini réaffirme sa thèse sur les raisons qui poussent les adolescents à pratiquer le sport cependant il peut être une activité dangereuse « elle permet aux acteurs d'y investir toute une agression. ».</p>
8	<p>1. L'introduction : Samivel présente le thème du voyage. La thèse défendue est les avantages de la marche « c'est presque une banalité de répéter que la seule manière adéquate de visiter certaines régions, c'est de les parcourir à pied. ».</p> <p>2. Le développement : pour appuyer sa thèse, l'auteur avance des arguments énumérés.</p> <p>Arg.1 : la marche aiguise l'appétit et l'intellect.</p> <p>Arg.2 : elle permet de rentrer en contact avec les autres.</p> <p>Arg.3 : elle prend un sens.</p> <p>3. La conclusion : la marche à pied est bénéfique comme elle unifie tout.</p>

9	<p>1. L'introduction : le thème du texte est celui de la communication. L'auteur, Guy Delaire donne son avis favorable sur les fonctions multiples de la communication « ses fonctions sont multiples ».</p> <p>2. le développement : Pour soutenir sa thèse l'auteur donne des motifs structurés et en chronologie.</p> <p>Arg.1 : elle favorise la cohésion et l'unité des groupes sociaux. Arg.2 : elle permet l'accomplissement des tâches collectives. Arg.3 : elle assure la valorisation des individus et des groupes. Arg.4 : elle est le meilleur moyen de résoudre les problèmes interpersonnels et intergroupes.</p> <p>3. La conclusion : L'auteur est pour la communication.</p>
10	<p>1. L'introduction : Gilberte Niquet parle dans ce texte sur le problème de la publicité de la société. Elle donne son avis défavorable sur la publicité.</p> <p>2. Le développement : la conviction se repose sur un ensemble d'arguments avancés par l'argumentateur.</p> <p>Arg.1 : elle incite aveuglement à l'achat. Arg.2 : elle exagère quand elle loue les qualités d'un article. Arg.3 : elle est encombrante. Arg.4 : elle est impudique quand elle n'est pas immorale.</p> <p>3. La conclusion : L'auteur, réaffirme sa thèse que la publicité est dangereuse pour l'homme « les supercherries » et suggère des solutions comme l'apport de l'entreprise(Ralph) et les revues « que choisir ? » et « 60 millions de consommateurs ».</p>

Pour l'ensemble des textes à étudier, nous avons noté que la configuration textuelle se voit à travers une introduction, un développement et une conclusion.

En ce qui concerne l'introduction, nous avons vu qu'elle présente le thème et la thèse explicite favorable des auteurs. Sauf dans le texte n° 10 où Gilberte Niquet s'oppose à la publicité et montre ses inconvénients. Cependant pour le texte n°6,

l'introduction débute par une expression d'opinion pour que le journaliste s'implique directement dans son argumentation. Alors que dans le texte n°5, l'auteur souligne l'importance de son sujet d'argumentation par le biais d'une interrogative. Cela explique l'usage de différentes stratégies argumentatives par l'auteur de manière à impliquer son lecteur ou son auditoire.

Quant au développement, rares sont les lacunes stylistiques et linguistiques. Les arguments sur lesquels reposent les thèses sont structurés, ordonnés par les articulateurs et permettent au lecteur de comprendre les étapes de l'argumentation.

Enfin, la conclusion qui consolide la thèse des auteurs. Rien n'est construit arbitrairement. L'argumentation nécessite l'organisation et la structuration pour parvenir à convaincre le lecteur.

3.3. Les types d'arguments

Pour faire la démonstration de sa thèse, l'auteur présente des arguments. Les **arguments** sont des preuves avancées pour justifier sa thèse et convaincre le lecteur/l'auditoire. L'auteur développe une argumentation, il présente des justifications et des preuves. Il choisit le type d'argument dont on distingue :

1. l'argument **d'autorité** s'appuie sur une autorité.
1. l'argument ***ad hominem*** quand l'argumentateur s'attaque personnellement à son adversaire.
2. l'argument **constat** s'appuie sur un fait.
3. l'argument **logique** s'inscrit dans un raisonnement logique.
4. l'argument **affectif** repose sur les sentiments et l'affectivité.
5. l'argument par **l'analogie ou la comparaison** établit un parallèle entre deux situations.
6. l'argument par **la cause** s'appuie sur la ou les causes d'un phénomène.

7. l'argument par **la conséquence** se rapporte aux effets d'un phénomène pour en montrer les avantages ou les inconvénients.

8. l'argument par **les valeurs** s'appuie sur les repères moraux d'une société.

Voici l'argument et son type dans le tableau ci-dessous :

Textes	Arguments et Types
1	<p>Arg.1 : Elle distrait l'œil et l'esprit. (la conséquence)</p> <p>Arg.2 : Elle est la plus chaleureuse manifestation de la vitalité des hommes. (affectif)</p> <p>Arg. 3 : Elle est la plus belle réussite de leur volonté de moderniser le monde dans tous ses aspects et dans tous les domaines. (la conséquence)</p>
2	<p>Arg.1 : en défendant la nature, l'homme défend l'homme. (la conséquence)</p> <p>Arg. 2 : la disparition des espèces vivantes de la faune et de la flore (l'autorité)</p> <p>Arg. 3 : la nature est un décor et un refuge de paix. (l'autorité)</p>
3	<p>Arg.1 : Le livre est un moyen de dépassement. (la cause)</p> <p>Arg.2 : Les livres sont les seuls moyens de connaître d'autres époques et les meilleurs moyens pour comprendre les groupes sociaux. (la cause)</p> <p>Arg.3 : la lecture d'un livre est très saine pour l'esprit. (la cause)</p>
4	<p>Arg. 1 : elle est un bon délasserment. (la cause)</p> <p>Arg2 : la télévision informe. (la cause)</p> <p>Arg3 : elle instruit. (la cause)</p> <p>Arg. 4 : elle atténue la solitude de certains êtres. (la cause)</p>
5	<p>Arg.1 : l'invention de cette machine donne aux renseignements fournis une autorité nouvelle (la conséquence).</p> <p>Arg.2 :l'ordinateur permet de regrouper une mémoire unique. (la conséquence).</p> <p>Arg.3 :l'ordinateur ouvre la possibilité de traiter les informations. (la conséquence)</p>

	Arg.4 :l'informatique contribue à l'amélioration du sort des hommes. (la conséquence) .
6	Arg.1 : on utilise un langage nouveau plus facile. (la conséquence) Arg.2 : un langage plus précis, plus riche. (la conséquence) Arg. 3 : un langage créatif. (la conséquence)

7	Arg. 1 : le sport offre un passe-temps. (la conséquence) Arg. 2 : le sport permet une évacion facile. (la conséquence) Arg. 3 : le sport réalise le rêve diffus de la force physique et de l'épanouissement corporel. (la conséquence) Arg. 4 : le sport offre une activité qui exprime la force et manifeste la jeunesse. (la conséquence) Arg.5 :l'établissement de la supériorité des adolescents. (la conséquence)
8	Arg.1 : la marche aiguisse l'appétit et l'intellect. (la cause) Arg.2 : elle permet de rentrer en contact avec les autres. (la conséquence) Arg.3 : elle prend un sens. (la cause)
9	Arg.1 : elle favorise la cohésion et l'unité des groupes sociaux. (la valeur) Arg.2: elle permet l'accomplissement des tâches collectives. (la valeur) Arg.3 : elle assure la valorisation des individus et des groupes. (la valeur) Arg.4 : elle est le meilleur moyen de résoudre les problèmes interpersonnels et intergroupes. (la valeur)
10	Arg.1 : elle incite aveuglement à l'achat. (la cause) Arg.2 : elle exagère quand elle loue les qualités d'un article. (la cause) Arg.3 : elle est encombrante. (la cause) Arg.4 : elle est impudique quand elle n'est pas immorale. (la cause)

Savoir choisir le type d'argument, c'est savoir convaincre et persuader le lecteur. Pour cela chacun des auteurs a établi sa thèse par les arguments de type cause, autorité, valeur et conséquence.

3.4. Les procédés d'étayage

Les arguments prouvés et développés sont étayés par des exemples, des explications, des citations et des comparaisons pour convaincre et persuader le destinataire ou l'auditoire.

Le tableau suivant présente les différents procédés d'étayage des arguments précités dans les textes (voir p. 55 à 59).

Textes	Procédés d'étayage
2	Arg.1 - Arg.2 - Arg.3 (l'explication)
3	Arg.1 - Arg.2 - Arg.3 (l'explication)
4	Arg.1 - Arg.2 - Arg.3 - Arg.4 (l'explication)
5	Arg.1 - Arg.2 - Arg.3 (l'explication) Arg.4 (l'illustration)
6	Arg.2 - Arg.3 (l'explication)
7	Arg.2 - Arg.4 (l'explication)
8	Arg.1 (la comparaison) Arg.3 (l'explication)
9	Arg.2- Arg.3 - Arg.4 (l'explication)
10	Arg.1 - Arg.2 - Arg.3 - Arg.4 (l'explication)

Nous remarquons que le procédé le plus utilisé dans nos textes est celui de l'explication pour que l'auteur puisse appuyer ses arguments et parvenir à convaincre son lecteur sur la thèse avancée.

3.5. Le plan du discours écrit argumentatif.

Avant de produire un texte, on procède d'abord à l'élaboration d'un plan qui oriente et limite le thème du travail. Il exige l'emploi des procédés spécifiques propres au type de production. Il fait la configuration textuelle et montre comment les différentes idées se lient les unes aux autres. Le plan saisit « la démarche du raisonnement ».¹ Il est « donc indéniablement un facteur de clarté, d'aide à la lecture, d'aide à la compréhension ».²

¹MEYER B. : **Maîtriser l'argumentation**, Ed. Armand Colin, 2004, p.58.

²Ibid.p .58.

Le discours argumentatif comporte de différents plans. D'une part, on trouve le plan **dialectique** qui confronte une argumentation à deux thèses. D'autre part, le plan qui traite une seule thèse d'étude, dit **analytique**. Quant au plan **explicatif**, il fournit les explications d'un sujet à partir de paragraphes.

La confrontation de deux thèses relève la différence et la ressemblance à travers le plan **comparatif**. Quand, dans un texte, tous les arguments sont en faveur d'une même thèse, on adopte un plan **inventaire**. En bref, le plan **accumulatif** consiste à l'entassement d'un même argument d'une thèse.

Le plan d'un texte argumentatif à une thèse est un schéma structuré, orienté et concis. Il se caractérise par un certain nombre de formes linguistiques. Il comporte dans la forme classique trois parties. La première dite **introduction** qui contient la thématisation (le thème), la formulation de la thèse. L'introduction peut être **accrocheuse** par le **sujet**, attire l'attention du destinataire et suscite son intérêt.

La deuxième partie est le **développement**. Il est le corps du texte car il détaille le sujet par des arguments et des illustrations. A la fin, **la conclusion** qui reformule une synthèse ou une prise de position de l'auteur. Elle met fin à l'argumentation et assure l'adhésion du destinataire à la thèse défendue. C'est la conséquence de la

stratégie argumentative. Elle réaffirme ou enrichie la thèse en évoquant une autre réflexion au sujet.

Le tableau ci-après présente le plan des textes :

Textes	Plan
1	Le titre : La publicité L'introduction : le thème : La publicité la thèse : l'aspect positif la publicité Le développement : Arg.1 - Arg.2 - Arg.3 La conclusion : l'importance de la publicité dans notre époque
2	Le titre : Protéger la nature L'introduction : le thème : la nature la thèse : Le devoir et la nécessité de protéger la nature Le développement : Arg.1 - Arg.2 - Arg.3
3	Le titre : La lecture L'introduction : le thème : La lecture la thèse : l'importance de la lecture et le livre. Le développement : Arg.1 - Arg.2 - Arg.3 La conclusion : la lecture est importante pour l'homme

4	<p>Le titre : les bienfaits de la télévision</p> <p>L'introduction : le thème : la télévision</p> <p>la thèse 1 : les aspects positifs de la télévision. (thèse défendue)</p> <p>la thèse 2 : les méfaits de la télévision (réfutée)</p> <p>Le développement : Arg.1 - Arg.2 - Arg.3 - Arg.4</p> <p>La conclusion : la télévision est une invention bénéfique.</p>
5	<p>Le titre : Les avantages de l'ordinateur</p> <p>L'introduction : le thème : l'ordinateur</p> <p>la thèse 1 : les avantages de l'ordinateur (défendue)</p> <p>la thèse 2 les désavantages de l'ordinateur (réfutée)</p> <p>Le développement : Arg.1 - Arg.2 - Arg.3 - Arg.4</p> <p>La conclusion : l'ordinateur a de multiples avantages.</p>
6	<p>Le titre : vers une révolution de l'écriture ?</p> <p>L'introduction : le thème : l'internet</p> <p>la thèse : l'usage du courrier électronique bouleverse la communication.</p> <p>Le développement : Arg.1 -Arg.2 -Arg.3</p> <p>La conclusion : le courrier électronique peut ouvrir d'autre voie.</p>
7	<p>Le titre : Les adolescents et le sport</p> <p>L'introduction : le thème : la pratique du sport</p>

	<p>la thèse : la pratique du sport chez les adolescents</p> <p>Le développement : Arg.1 -Arg.2 -Arg.3 -Arg.4 -Arg.5</p> <p>La conclusion : les adolescents pratiquent le sport mais il peut être dangereux.</p>
8	<p>Le titre : La marche à pied</p> <p>L'introduction :</p> <p>le thème : le voyage</p> <p>la thèse : les avantages de la marche.</p> <p>Le développement : Arg.1 -Arg.2 -Arg.3</p> <p>La conclusion : la marche à pied est bénéfique comme elle unifie tout.</p>
9	<p>L'introduction :</p> <p>le thème : la communication</p> <p>la thèse : les fonctions multiples de la communication.</p> <p>Le développement : Arg.1 -Arg.2 -Arg.3 -Arg.4</p> <p>La conclusion : la communication est d'une grande importance.</p>

10	<p>Le titre : les dangers de la publicité</p> <p>L'introduction :</p> <p>le thème : la publicité</p> <p>la thèse : les méfaits de la publicité</p> <p>Le développement : Arg.1 -Arg.2 -Arg.3-Arg.4</p> <p>La conclusion : la publicité est dangereuse pour l'homme</p>
----	--

Pour l'ensemble des textes à analyser, nous avons souligné que le plan adopté par les auteurs est un plan **inventaire**. Tous les arguments sont en faveur d'une

même thèse. Le plan met en considération l'organisation des paragraphes qui sont mis au service d'une démarche argumentative. Ces paragraphes se regroupent en une introduction, un développement et une conclusion.

3.6. Le classement des textes.

Nous entendons par classement des textes, la manière d'attribuer un genre et un type. Le genre relève d'une pratique sociale. Il peut être une publicité, une critique de films, de livres, d'œuvres d'art, éditorial, un plaidoyer, un réquisitoire, une dissertation... Alors que le type relève du plan linguistique. Il a une catégorie de classement de textes fondée sur des critères linguistiques pour donner la charpente sémantique. Le type peut être un argumentatif, un expositif, un exhortatif, un historique ou une nouvelle fantastique.

Nous classons nos textes dans le tableau ci-dessous :

Textes	Genre	Type
1	L'essai	argumentatif
2	La préface	argumentatif
3	L'éditorial	argumentatif
4	L'essai	argumentatif
5	L'éditorial	argumentatif
6	L'éditorial	argumentatif
7	L'essai	argumentatif
8	L'essai	argumentatif
9	L'essai	argumentatif
10	L'essai	argumentatif

Après avoir classé les textes selon le type et le genre, nous déduisons que les textes ont une typologie argumentative basée sur les caractéristiques linguistiques.

Pour ce qui est du genre, les textes 1, 4, 7, 8, 9 et 10 sont des essais car les auteurs abordent des questions à valeur générale. Ils offrent une réflexion sur les sujets d'actualité comme la publicité, le sport, la lecture, la télévision et la communication.

Les textes 3, 5 et 6 sont des éditoriaux qui traitent des sujets dans les journaux ou les revues. Alors que le texte 2 est une Préface de Jean Rostand.

De ce fait, l'acte d'argumentation est présent dans notre vie quotidienne.

3.7. La cohérence textuelle : la démarche de Charolles M.

Tout texte a une cohérence textuelle, dans notre analyse, nous appliquerons les étapes des règles de cohérence de **Charolles M**¹.

3.7.1. La progression thématique

C'est l'ajout d'information nouvelle. On trouve la progression à thème constant, dérivée et linéaire.

¹CHAROLLES M. : In, **Enseignement du français 1ère AS Livre du Professeur**, IPN, p.66.

Voici un tableau qui montre les progressions des textes :

Textes	Nature de progression	Textes	Nature de progression
n°1	constante	n°6	constante
n°2	constante	n°7	constante
n°3	constante	n°8	constante
n°4	constante	n°9	constante
n°5	constante	n°10	constante

Comme les textes en étude sont des textes argumentatifs à une thèse, le développement de la progression s'accompagne d'un raisonnement constant pour assumer le phénomène de cohérence textuelle.

3.7.2. Les liens logiques

Les **liens logiques** permettent de relier les idées entre elles ainsi que les éléments d'argumentation. Ils expriment des relations logiques comme **la cause** (parce que, puisque, vu que, étant donné que, comme, car, en effet,...), **la conséquence** (de sorte que, de manière que, donc, ainsi, alors, en conséquence, c'est pourquoi, si bien que, par conséquent ...), **la comparaison** (comme, de même que, plus que,) **la concession** (certes, bien sûr, malgré, en dépit de, il est vrai que,..) et **l'opposition** (mais, cependant, toutefois, alors que, ...).

Les liens logiques, les marqueurs ou les articulateurs jouent un rôle important dans les textes argumentatifs.

De même **les organisateurs textuels** révèlent l'articulation de la démarche argumentative en indiquant l'ordre ou la progression des arguments et des conclusions. Ce sont des mots et des groupes de mots qui peuvent servir à organiser un texte, on les nomme aussi les articulateurs chronologiques (d'abord, encore, en plus, aussi, en outre, puis, enfin, en conclusion, bref ...).

Le tableau suivant présente les liens logiques et chronologiques des textes.

Textes	Liens logiques : nature	Organisateurs textuels
n°1		tout d'abord/ ensuite /enfin
n°2	mais = opposition parce que = la cause	d'abord / en outre / enfin
n°3	donc = conséquence	en premier lieu / de plus / enfin
n°4	mais = opposition alors que = opposition	d'abord / par ailleurs / autre / enfin
n°5	mais = opposition	en premier lieu / en second lieu / bien plus / il est sûr que
n°6	donc = conséquence	d'abord / ensuite / enfin
n°7	ainsi = conséquence	d'abord / aussi / en outre /plus encore / en définitive
n°8	mais =opposition	d'abord / ensuite / enfin
n°9		d'une part / d'autre part/également / aussi / enfin
n°10	puis que = cause donc = conséquence	d'abord / par ailleurs / encore

Nos textes en étude indiquent un rapport de sens entre les propositions et un enchaînement d'idées par les liens logiques, à savoir, la cause et la conséquence ; et aussi chronologiques comme les articulateurs d'introduction, d'addition et de conclusion. Cette relation marque selon les règles de cohérence de **Michelles M.** une cohérence textuelle.

Par conséquent, le lecteur sera capable de suivre et comprendre le cheminement de la pensée argumentative de l'auteur. Il décide alors d'adhérer ou non à la thèse.

3.7.3. Les reprises.

Pour qu'il y ait une microstructure et macrostructure textuelle cohérente, l'auteur utilise une progression dont les éléments d'information sont à récurrence strictes. En effet, il emploie les procédés dits **reprises** ou **anaphores**. Les reprises représentent un mot ou une expression linguistique qui reprend ou renvoie à une entité déjà introduite antérieurement. Elles sont également des substituts lexicaux ou grammaticaux pour assurer la cohésion textuelle.

Le tableau ci-dessous, démontre les reprises utilisées dans nos textes.

Textes	Reprises	à qui / à quoi renvoient ?	Nature
1	<ul style="list-style-type: none"> - elle distrait l'œil. - c'est, la plus chaleureuse - de leur puissance - que représenterait les rues. 	<ul style="list-style-type: none"> - la publicité - la publicité - les hommes - la tristesse 	<ul style="list-style-type: none"> - pron. Pers - un présentatif - pron - pron.rel
2	<ul style="list-style-type: none"> - qui en rappellent la nécessité. - les motifs que nous avons de protéger. - il satisfait à l'instinct. - son patrimoine héréditaire - y des biologistes qui soucieux de la nature. 	<ul style="list-style-type: none"> - les naturalistes - les motifs. - l'homme - l'homme - les biologistes 	<ul style="list-style-type: none"> - pron.rel - pron.rel - pron. Pers - dét. poss - pron.rel
3	<ul style="list-style-type: none"> - rien ne peut la remplacer - ils sont des portes ouvertes - celle des autres 	<ul style="list-style-type: none"> - la lecture - les livres - la vie 	<ul style="list-style-type: none"> - dét - pron.pers - pron. Dém

	<ul style="list-style-type: none"> - elle enseigne au lecteur la modération - il était avant 	<ul style="list-style-type: none"> - la lecture - le lecteur 	<ul style="list-style-type: none"> - pron.pers - pron.pers
4	<ul style="list-style-type: none"> - on lui reproche de conditionner - elle est un bon délassément - en choisissant ses programmes - celle de la presse écrite - elle présente pour eux un lien 	<ul style="list-style-type: none"> - la télévision - a télévision - le spectateur - l'information - les vieillards 	<ul style="list-style-type: none"> - pron.pers - pron.pers - dét. Pos - pron. Dém - pron
5	<ul style="list-style-type: none"> - il n'inquiète - l'intervention d'une machine - alors que l'on n'attache 	<ul style="list-style-type: none"> - l'ordinateur - l'ordinateur - la parole 	<ul style="list-style-type: none"> - pron.pers - lexicale - dét
6	<ul style="list-style-type: none"> - Il entraîne plusieurs - son propre alphabet - selon qu'elle est accompagnée - qui traduisent 	<ul style="list-style-type: none"> - courrier - le réseau - la tristesse - les abréviations 	<ul style="list-style-type: none"> - pron.pers - adj. Poss - pron.pers - pron.rel
7	<ul style="list-style-type: none"> - il leur offre un passe-temps. - une activité qui exprime la force - le seul domaine où s'établit - sa supériorité 	<ul style="list-style-type: none"> - le sport - une activité - le sport - l'adolescent 	<ul style="list-style-type: none"> - pron.pers - pron.rel - lexicale - adj. Poss
8	<ul style="list-style-type: none"> - Un détestable moyen - ces gens qui avalent 	<ul style="list-style-type: none"> - l'automobile - les gens 	<ul style="list-style-type: none"> - lexicale - pron.rel

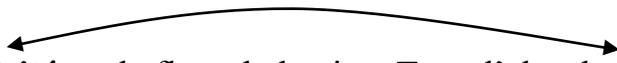
	- c'est de les parcourir à pied - elle permet d'entrer	- certaines régions - la marche	- lexicale - pron.pers
--	---	------------------------------------	---------------------------

9	- communiquer avec eux - elle favorise la cohésion	- les autres - la communication	- pron.pers - pron.pers
10	- elle est pleine de - sa force de persuasion - la publicité l' a - des prospectus divers qui	- la publicité - la publicité - le consommateur - les prospectus	- pron.pers - dét.poss - dét - pron.rel

Hormis le tableau, et pour mieux voir les reprises, on peut les schématiser à raison d'une phrase par texte.

Texte n° 1

La publicité est la fleur de la vie... Tout d'abord, elle distrait l'œil et l'esprit.



Texte n° 2

Ce souci, ce devoir de sauvegarder la nature, on en parle beaucoup.



Texte n° 3

Les plus beaux livres ne laissent jamais le lecteur tel qu'il était avant de les connaître.



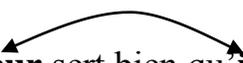
Texte n° 4

Je refuse de condamner systématiquement la télévision. Je l'apprécie.



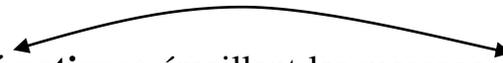
Texte n° 5

L'ordinateur sert bien qu'il n'inquiète.



Texte n° 6

Les smileys et les émoticons émaillent les messages qui permettent de nuancer le propos.



Texte n° 7

C'est une activité qu'ils peuvent mener entre eux, elle émane de la liberté.



Texte n° 8

Ces gens qui avalent pèle- mèle des kilomètres.



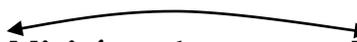
Texte n° 9

Savoir vivre avec les autres, c'est d'abord apprendre à communiquer avec eux.



Texte n°10

La publicité est dangereuse. Elle est pleine de supercheries.



Le mécanisme de reprise est observable dans nos textes. Il se voit dans l'usage grammatical et lexical pour contribuer à la cohésion textuelle. Pour comprendre cette substitution, le lecteur utilise ses compétences.

3.7.4. La non-contradiction

Pour qu'un texte soit cohérent, il faut que son développement ne comporte aucun élément contradictoire avec la progression/le thème/la thèse du texte. C'est le cas des textes en d'études.

3.8. Les stratégies argumentatives.

Comme nous le savons, le texte argumentatif se caractérise par **sa thèse** que le locuteur/auteur/argumentateur cherche à défendre afin de convaincre ou persuader son destinataire. Or, l'action de défendre ne se fait pas arbitrairement. Elle utilise

une méthode pour **organiser** son argumentation. Elle donne des **types de raisonnements** et des **arguments** structurés qui découlent d'**un plan**, c'est ce que nous appelons **la stratégie argumentative**¹.

Au cas où l'argumentation est **explicite**, le développement de la thèse se fait dans une **organisation** variable. Elle est énoncée dans le début du paragraphe / argumentation. Elle est étayée par des **arguments** ou des **contre arguments** illustrées par des exemples. Ces arguments sont de types différents (**de logique, de valeur, d'autorité**). Ils s'enchainent par un **raisonnement** dans le but de **démontrer ou de prouver** une thèse. Ce raisonnement est d'ordre **déductif** qui part

¹La stratégie est une manière de construire une discussion pour argumenter et savoir utiliser les moyens nécessaires.

d'une loi générale pour aboutir à un fait particulier. Par ailleurs, **l'inductif** part d'un fait particulier pour aboutir à une loi générale. Quant **au syllogisme**, il relève du raisonnement déductif, mais au lieu de partir d'une vérité, on en utilise des prémisses, exemple « Tous les hommes sont mortels, or Socrate est un homme, donc Socrate est mortel. ».

En outre, le raisonnement par **analogie** qui procède par rapprochement de deux thèses et en opte pour une.

Le raisonnement **dialectique** oppose des argumentations, pèse le pour et le contre pour trouver une solution. Le raisonnement **concessif** est un raisonnement en deux étapes : il s'agit d'abord de concéder (admettre) une partie de la thèse adverse, pour finalement la réfuter.

Le raisonnement par **l'absurde** cherche à tirer les conséquences absurdes d'une thèse pour la disqualifier. Dans un débat ou une discussion, on **réfute**, **critique**, **débat**, **confronte** ou on **adhère** à la thèse d'autrui, tout en utilisant un raisonnement typique, entre autres, **le concessif** et au fur et à mesure que le locuteur élabore sa propre thèse. Si l'argumentation est **implicite**, le locuteur emploie des stratégies propres jouant sur **les présupposés**, **les sous-entendus**, **l'humour** et **l'ironie**.

En effet, **la stratégie** employée dans nos textes est celle d'**une démonstration** qui répond à la présence d'une thèse étayée par des arguments illustrés et où l'auteur choisit un raisonnement **déductif** pour la faire admettre à un lecteur ou à un auditoire : la thèse/l'argument/explication/illustration.

3.9. Les fonctions et les formes de l'argumentation

Argumenter vise la fonction **persuasive** et la fonction **polémique**. La première cherche à convaincre et à persuader le lecteur ou l'auditoire par le biais de la raison et de l'affection. Or la polémique consiste à ridiculiser la personne qui n'est pas d'accord avec le point de vue de l'argumentateur.

La fonction dominante dans les textes étudiés est celle de la fonction **persuasive** qui cherche à convaincre le lecteur, à l'émouvoir ou en influençant son affectivité à propos des sujets abordés.

La forme de l'argumentation élaborée dans les textes étudiés est celle d'une argumentation **directe, explicite** car elle présente un thème, une thèse étayée par des arguments illustrés. Elle vise à défendre un point de vue pour convaincre et persuader le lecteur / l'auditoire ou le faire adhérer à cet avis.

IV. Approche énonciative du sens

Les linguistiques énonciatives ont pour fondement une critique de la linguistique et une volonté d'étudier les faits de parole : la production des énoncés par les locuteurs dans la réalité de la communication.

De Saussure F., dans « Cours de Linguistique Générale », écarte la langue de la parole.¹ **Benveniste E.** la reformule « ce sont là vraiment deux univers, bien qu'ils embrassent la même réalité, et ils donnent lieu à deux linguistiques différentes, bien que leurs chemins se croisent à tout moment. Il y a d'un côté la langue, ensemble de signes formels, dégagés par des procédures rigoureuses, étagés en classes, combinés en structures et en systèmes, de l'autre, la manifestation de la langue dans la communication vivante. »²

¹DE SAUSSURE F. :In, PAVEAU M A., SARFATI G E., **Les grandes théories de la linguistique**, Ed. Armand Colin, Paris, 2003, p.166.

²BENVENISTE E. : In, PAVEAU M A., SARFATI G E., **Les grandes théories linguistiques**, Ed, Armand Colin, Paris, 2003, p.166.

Le schéma de la communication de **Jakobson R.** en 1963 a été critiqué par les linguistes. Ainsi **Kerbat O.** propose un autre modèle et met l'accent sur le sujet parlant car il est au cœur de l'approche énonciative. Dès les années 20, **Bakhtine M.** conçoit que le sujet parlant est en relation avec son environnement alors que l'énonciation prend la forme de la parole.¹

L'approche énonciative parue dans les années 1970 est due à l'ambiguïté langue / parole. **Benveniste E.** propose la définition canonique de l'énonciation « est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel. ».² **Riegel M.** propose une définition analogue à celle de Benveniste « l'acte individuel de création par lequel un locuteur met en fonctionnement la langue. ».³

Dans ce sens **Maingueneau D.** signale que l'énonciation est « le pivot de la relation entre la langue et le monde. »⁴. Dans le processus d'énonciation, un sujet parlant produit un énoncé « toute suite finie de mots d'une langue émise par un ou plusieurs locuteurs. »⁵ à un moment et à un endroit donnés. Le courant énonciatif cherche le résultat de l'énonciation, la manifestation linguistique, l'attitude et la relation du locuteur vis à vis de son énoncé.

La G.T repose sur le principe d'énonciation pour mettre en valeur la dimension significative du texte car c'est le produit d'une énonciation. Le texte est donc la mise en œuvre du langage dans un contexte spatio-temporel. Mais pour comprendre, comment faire ? Dans cette optique, l'approche énonciative consiste à repérer, identifier et étudier les paramètres formant l'acte d'énonciation.

¹ BAKHTINE M. : In, PAVEAU M A., SARFATI G E., **Les grandes théories de la linguistique**, Ed. Armand Colin, Paris, 2003, p.168.

² BENVENISTE E. : In, PAVEAU M A., SARFATI G E., **Les grandes théories linguistiques**, Ed, Armand Colin, Paris, 2003, p.170.

³ RIEGEL M.Op.cit, p.968.

⁴ MAINGUENEAU D. : In, PAVEAU M A., SARFATI G E., **Les grandes théories linguistiques**, Ed, Armand Colin, Paris, 2003, p.172.

⁵ DUBOIS J.Op.cit, p.180.

C'est le cas des **indices de personnes** ou **indicateurs**, appelés par **Benveniste E.** « **déictiques** » et par **Jakobson R.** « **embrayeurs** ». L'énoncé comporte des éléments qui renvoient aux circonstances de son énonciation ; on parle alors de la « deixis ». C'est un mot grec qui signifie « ostension ».

Ces déictiques recouvrent les indices de personnes et les indices spatio-temporels. Autres indices pour trouver leur référents sont les cataphoriques (il joue, Ali.) et les anaphoriques. L'approche énonciative, dans un autre niveau, cherche la manifestation, des attitudes et la manière d'agir ou de marquer une distance de l'énonciateur vis-à-vis de son énoncé.

C'est ce qu'on appelle **les modalités** d'énoncé. **Kerbat O.**¹ distingue l'affectif (expression d'un sentiment) et l'évaluatif (jugement de valeur). Ajoutons autres modalisateurs qui organisent la subjectivité linguistiques à savoir les adjectifs, les adverbes, les interjections, la ponctuation, les temps modaux et les verbes (affectif : aimer, évaluatif : penser).

Pour ce qui est de relation entre l'énonciateur et son co-énonciateur, l'analyse pourrait être réalisée à travers le langage.

L'inspiration est prise de la théorie pragmatique d'**Austin J.** et **Searle J R.** qui considèrent que la langue est une action dont le but de faire réagir l'allocutaire. **Benveniste E.** s'en est inspiré, en donnant trois types de phrases qui provoquent une réaction du co-énonciateur (assertive, interrogative, exclamative).

Dans une situation d'énonciation argumentative, l'énonciateur accorde une importance vis-à-vis de son énoncé et de son énonciataire puisque son objectif est de convaincre et persuader. A ce sujet, nous allons procéder au fonctionnement de cette énonciation qui rentre dans un cadre sens / texte

¹ KERBAT ORCCHIONI CATHERINE :In, KORKUT E.,**Pour comprendre et analyser les textes et les discours**, Ed. Harmattan, Paris, 2009, p.27.

Pour notre analyse textuelle, nous essayerons de représenter « les éléments qui indiquent que le dictum est jugé réalisé ou non, désiré ou non, accepté avec joie ou rejet, et cela, par le sujet parlant. ».¹ Sur ce point, le locuteur utilise différentes façons pour transmettre son énoncé à son allocataire.

1. La situation d'énonciation.

L'énonciation est la conséquence de la production d'un message / d'un énoncé. La situation d'énonciation constitue les éléments qui participent à cette production par l'existence d'un **locuteur** qui transmet un énoncé à un **destinataire**, dans un lieu et dans un moment donné. Donc la situation d'énonciation, c'est répondre aux questions: qui parle / qui écrit?, à qui?, quand?, où?, pourquoi?

On présente la situation d'énonciation des textes sous forme de tableau, voir ci-dessous :

Textes	Qui écrit ?	A qui ?	Quand ?	Où ?	Pourquoi ?
1	Blaise Cendrars	aux lecteurs, aux consommateurs.	1927	Aujourd'hui	convaincre que la publicité est importante dans la vie.
2	Jean Rostand	à l'homme, aux biologistes, aux écologistes, aux spécialistes	1973	l'Homme ou la nature ?	montrer l'importance de la protection de la nature.

¹ DUBOIS J. : In, KORKUT E., **Pour comprendre et analyser les textes et les discours**, Ed. Harmattan, Paris, 2009, p.23.

3	André Maurois	aux lecteurs	Mai, 1961	le Courier de l'UNESCO	présenter son avis positif sur le livre.
4	Gérard Montassier	aux téléspectateurs	1980	Le fait culturel	défendre la télévision
5	Pierre Laroque	aux auditeurs du colloque	1969	Une conférence	les avantages de l'ordinateur
6	un journaliste	aux utilisateurs de l'ordinateur	20 avril 2000	Le Monde	montrer le changement de l'écriture
7	Guy Avanzini	aux lecteurs/ aux jeunes	1965	Le temps de l'adolescence	Montrer la place qu'occupe la pratique chez les adolescents.
8	Samivel	aux lecteurs, aux voyageurs, à l'homme	1940	l'amateur d'abîmes	l'efficacité de la marche à pied.
9	Guy Delaire	à l'homme	1983	Commander ou motiver	l'importance de la communication

10	Gilberte Niquet	aux consommateurs.	1987	structurer sa pensée, structurer sa phrase	son avis défavorable sur la publicité
-----------	-----------------	--------------------	------	---	---------------------------------------

La situation d'énonciation ne peut être détachée de notre étude en raison de son apport d'information contextuelle. Nos textes en étude répondent aux questions, qui écrit ? à qui ? quand ? où ? et pourquoi ? Ces éléments sont mis au service du lecteur pour la compréhension des textes.

2. Les indices de personnes

L'auteur peut clairement manifester sa présence et sa subjectivité par l'emploi des pronoms personnels, indéfinis, réfléchis (me, moi) et les déterminants possessifs (mon, ma, mes, nos, notre ...) car il cherche à modifier l'opinion de son récepteur et faire part de ses jugements.

Le tableau ci-dessous illustre les indices de personnes relevés dans les textes :

Textes	Indices de personnes : - émetteur : E - récepteur : R	Nature des indices
1	- notre (auteur, lecteur: E) - vous (lecteur: R)	- dét. poss - pron. pers
2	- nous (auteur, médecin, hygiénistes, économistes: E) - sa, son (homme: R) - ceux (lecteur, homme: R)	- pron. pers - dét. poss - pron.dém
3	- nous (auteur, homme, lecteur: E) - notre (auteur, homme, lecteur: E)	- pron. pers - dét. Poss

4	- j', je (auteur: E), nous (auteur, téléspectateur, lecteur: E) - me, moi (auteur: E)	- pron. pers - pron. pers
5	- nos (auteur, lecteur, homme: E) - sa, son, ses (individu: E)	- dét. poss - dét. Poss
6	- mon (auteur: E)	- dét. Poss
9	- nous (auteur, lecteur: E)	- pron. pers
10	- ses, son (consommateur: R) - je (auteur: E)	- dét. Poss - pron. pers

3. Les indices spatiaux

Ce sont des mots ou groupe de mots qui indiquent aux lecteurs où se déroule la situation d'énonciation.

Le tableau (1) ci-après présente les indices spatiaux des textes.

Tableau (1) :

Textes	Indices spatiaux	Nature des indices
1	- C'est la plus belle réussite	- un présentatif
2	- Ce souci, ce devoir de sauvegarder la nature. - tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de la condition humaine. - il y'a ceux-là ; et ce sont les artistes, les poètes. - envers le milieu naturel, envers l'environnement.	- un présentatif - un présentatif - un présentatif - une préposition
3	- ces instruments de dépassements	- un présentatif

	- celui où nous vivons.	- pronom relatif
4	- J'entends souvent critiquer la télévision autour de moi. - Cette détente, la télévision nous la procure à domicile.	- un adverbe - un démonstratif
5	- C'est un élément psychologique que l'on ne saurait négliger.	- un présentatif
6	- c'est un véritable nouveau langage.	- un présentatif
7	- C'est une activité qu'ils peuvent mener entre eux. - cette valorisation de soi que les adolescents désirent vivement.	- un présentatif - un démonstratif
8	- Ces gens qui avalent pêle-mêle des kilomètres. - c'est de les parcourir à pied.	- un démonstratif - un présentatif
9	- Nous savons que le désaccord jusqu'à un certain degré,	- une locution adverbiale
10	- Souvent cet achat dépasse ses moyens. - cette présence encombrante de la publicité.	- un démonstratif - un démonstratif

4. Les indices temporels

Ce sont des mots qui indiquent aux lecteurs le moment de l'énonciation.

Le tableau ci-après montre les indices temporels des textes.

Textes	Indices temporels	Nature
--------	-------------------	--------

1	- avez-vous déjà pensé à la tristesse ?	- un adverbe
2	- on en parle à l'heure présente .	- une locution adverbiale
4	- j'entends souvent critiquer la télévision.	- un adverbe
5	- mais qui pourrait de nos jours prétendre se passer de l'ordinateur ?	- un adverbe

6	- c'est un véritable nouveau langage qui est entrain de naître, déjà baptisé « émailisme ».	- un adverbe
8	- le monde se subdivise à l'infini, relève à chaque seconde des visages.	- une locution adverbiale
10	- Souvent cet achat dépasse ses moyens. - la publicité exagère quand elle loue les qualités d'un article.	- un adverbe - un adverbe

5. Les modalités de phrases

« La phrase est une unité de sens »¹. C'est une attitude engagée. Elle a des types et des formes qui expriment les différents engagements. On a les interrogatives, les exclamatives, les impératives, les déclaratives, les affirmatives et les négatives.

Ainsi, dans un texte argumentatif, l'auteur défend son point de vue, il déclare ou affirme quelque chose donc il fait appel à des phrases **déclaratives** pour soutenir sa thèse par des arguments.

¹DUBOIS J.Op.cit,p.365.

On relève la structure canonique des phrases déclaratives dans les textes, voir tableau ci-dessous :

Textes	Phrases déclaratives
1	<ul style="list-style-type: none"> - elle distrait l'œil et l'esprit. - la publicité est la fleur de la vie contemporaine.
2	<ul style="list-style-type: none"> - ils y voient un décor vivant. - des biologistes soucieux de la nature n'admettent pas que tant d'espèces vivantes s'effacent.
3	<ul style="list-style-type: none"> - le livre est un moyen de dépassement. - les livres sont nos seuls moyens de connaître d'autres époques.
4	<ul style="list-style-type: none"> - la télévision est un bon délasserment. - la télévision informe.
5	<ul style="list-style-type: none"> - l'ordinateur permet de regrouper une mémoire unique. - l'ordinateur ouvre la possibilité de traiter les informations.
6	<ul style="list-style-type: none"> - un nouvel alphabet est entrain de prendre forme. - le cybertexte offre une autre voie dans l'expression écrite.
7	<ul style="list-style-type: none"> - le sport permet une évasion facile. - il réalise leur rêve diffus de la force physique.
8	<ul style="list-style-type: none"> - la marche en elle-même aiguise à la fois l'appétit et l'intellect. - à pied tout prend un sens.

9	<ul style="list-style-type: none"> - elle favorise la cohésion et l'unité des groupes sociaux. - elle assure également la valorisation des individus.
10	<ul style="list-style-type: none"> - cette publicité est encore encombrante. - elle incite aveuglement à l'achat.

Nous constatons que le type dominant dans nos textes est celui de la phrase déclarative car les auteurs déclarent, communiquent une opinion, une information ou une pensée dont le but d'inviter le lecteur à prendre position par rapport au texte et marquer son accord ou son désaccord.

6. L'expression d'opinion

Les expressions ou les verbes d'opinion montrent d'une manière explicite un jugement ou un commentaire indiquant la présence de la personne qui argumente. Ils permettent d'exprimer une position, un point de vue, ou un avis. On trouve :

- Les verbes d'opinion comme penser, croire, dénoncer, soutenir, rejeter, refuser, savoir, douter, affirmer, certifier, être persuadé...
- Les expressions d'opinion comme, à mon avis, d'après moi, à ma connaissance, il est important, pour ma part, selon moi, d'après moi...

L'expression d'opinion se voit à travers nos textes en particulier dans les textes 4, 5, 6 et 10 tel que présenté dans le tableau ci-dessous:

Textes	Expression d'opinion : valeur	Textes	Expression d'opinion: valeur
4	penser (l'incertitude)	6	à mon avis(positive)
5	il est sûr que (la certitude)	10	penser (l'incertitude)

CONCLUSION

Au cours de ce chapitre, nous avons essayé d'appliquer les concepts d'analyse textuelle dans une approche de la grammaire textuelle. En fait, la configuration textuelle argumentative est étudiée en quatre étapes :

- Une étape de **lecture** pour pouvoir comprendre et prendre l'information du texte.
- Une étape **paratextuelle** qui consiste à relever les éléments périphériques du texte.
- Une étape d'**analyse** qui consiste à étudier la structure interne du texte. Elle fait appel à la logique interne, aux types d'enchaînements logiques et chronologiques, à la progression thématique, au raisonnement, aux reprises, à l'expression d'opinion et aux modalités de phrases.
- Une étape **énonciative** qui consiste à situer le texte dans son contexte en répondant aux questions ; qui écrit ? à qui écrit ? pourquoi ? quand ? où ?

Au terme de cette initiation de recherche qui consiste à faire une étude des procédés argumentatifs, dans une approche de la grammaire textuelle, nous avons réalisé un parcours laborieux mais espérant qu'il soit fructueux scientifiquement et linguistiquement. En effet, la grammaire textuelle, notamment les sciences du langage embrassent « le texte » comme objet d'étude et de préoccupation vu sa complexité et son hétérogénéité à travers le temps. C'est pourquoi, l'objectif de la présente étude consistait à étudier les procédés argumentatifs qui serviront comme auxiliaires de compréhension. Comprendre un texte oral ou écrit, c'est d'abord lui attribuer une lecture spécifique et s'approprier des compétences et des stratégies d'accès aux sens contenus. La pratique sociale accorde une importance à la lecture car le texte est un noyau communicationnel.

Cette étude repose, d'une part sur une approche énonciative globale qui fait appel à la situation d'énonciation pour mieux ancrer le texte dans son contexte spatio-temporel en vue de permettre au lecteur de comprendre certaines données explicites ou implicites. D'autre part, une étude détaillée qui se propose de décomposer le texte argumentatif et dégager sa structure argumentative en ayant une introduction, un développement et une conclusion. De même, elle ressort les éléments internes constitutifs dans l'intension de saisir la nature des indices d'enchaînement logique et chronologique entre les phrases et les paragraphes. Elle relève les reprises qui adhèrent à la cohésion. Elle repère le thème, la thèse de l'auteur et les arguments étayés en faveur de la thèse par le mécanisme d'un raisonnement logique. Ce dernier articule une progression thématique récurrente afin de parvenir à connaître l'intention, la visée communicative, la pensée de l'argumentateur et d'assurer le phénomène de cohésion et de cohérence textuelle.

L'objectif de cette étude nous a donc servi comme moyen de mise en valeur du rôle des procédés argumentatifs et de la fonction qu'ils véhiculent à travers la

charpente textuelle argumentative. Les procédés argumentatifs sont eux aussi les outils de compréhension et d'interprétation du texte argumentatif. Aussi, par le biais de cet objectif, nous avons abouti à ce qui suit :

- la compréhension du texte argumentatif est un mécanisme structuré, non arbitraire.
- le texte argumentatif explicite, persuasif, articule un raisonnement logique.
- le texte adopte une stratégie argumentative par l'auteur en vue d'une intention et d'une visée communicative déterminée.
- les procédés argumentatifs figurent dans l'organisation et la structuration des textes argumentatifs.

A tous ces éléments, nous avons pu également noter que :

- Les savoirs de la grammaire textuelle participent à l'élaboration de cette compréhension.
- Le texte, malgré les acceptions données dans les sciences du langage, notamment en grammaire textuelle, est caractérisé par sa cohésion et sa cohérence.
- L'adhésion de l'approche énonciative par ses savoirs dans la compréhension, par ailleurs les indices de personne manifestent la subjectivité de l'auteur à son énoncé.

Afin de concrétiser la valeur des procédés argumentatifs qui sont de véritables moyens indispensables pour comprendre la construction et la déconstruction du sens d'un discours écrit argumentatif, nous proposons aux lecteurs actifs de les appliquer lors de la compréhension. Le texte argumentatif étant diversifié dans ses productions, dans ses techniques d'analyse et donc plus difficile à lire et comprendre. Son étude ne saurait être détachée de celle des procédés qui

permettent sa mise en œuvre. Ces procédés jouent un rôle imminent dans la cohérence et la dynamique du texte argumentatif.

Nous estimons que la présente étude aura permis d'ouvrir certaines optiques et d'évoquer certains questionnements. En fait, une étude plus détaillée sur l'argumentatif pourrait être plus avantageuse. Il sera notamment intéressant de poursuivre le travail sur un corpus comportant un texte à deux thèses se rapportant aux genres différents. Ceci permettra d'avoir une autre vision dans l'approche grammaire textuelle.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. Ouvrages

- ADAM J M. : *Types et prototypes*, 3^{ème} Ed. Nathan, Paris, 1997.
- ADAM J M. : *Linguistique textuelle des genres de discours aux textes*, Ed. Nathan/SEJER, Paris, 2004.
- ADAM J M. : *Linguistique textuelle, introduction à l'analyse textuelle des discours*, 2ème Ed. Armand Colin, Paris, 2008.
- AMOSSY R. : *L'argumentation dans le discours*, Ed. Nathan, Paris, 2000.
- BAYLON C. : *Initiation à la sémantique du langage*, Ed. Armand Colin, 2005.
- BENTOLILA A. : *La lecture apprentissage, évaluation, perfectionnement*, Ed. Nathan, Paris, 1991.
- BROUSSEAU A M. : *Syntaxe et sémantique du français*, Ed. Collection Champs linguistiques, Fides, Canada, 2000.
- DE SAUSSURE F. : *Cours de linguistique générale*, Ed. Talantikit, Bejaia, 2002.
- FAVROD C H. : *La linguistique*, in, Encyclopédie Du monde Actuel, le livre de poche, 1978.
- JEANDILLOU J F. : *L'analyse textuelle*, Ed. Armand Colin, Paris, 2011.
- KORKUT E. : *Pour comprendre et analyser les textes et les discours*, Ed. Harmattan, Paris, 2009.
- MAINGUENEAU D. : *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours, problèmes et perspectives*, Ed. Classiques Hachette, 1976.
- MEYER B. : *Maitriser l'argumentation*, Ed. Armand Colin, 2004.
- MARIE-NOELLE GARY-PRIEUR: *Les termes clés de la linguistique*, Ed. Seuil, octobre, 1999.

- RASTIER F. : *Sens et textualité*, Ed. Hachette Supérieur, Paris 1989.
- ROMMERU C. : *Clés pour la littérature*, Ed. Du Temps, Paris, 1998.
- RIEGEL M. : *Grammaire méthodique du français*, Ed.PUF, Paris, 1994.
- PAVEAU M. A et SARFATI.G.E. : *Les grandes théories de la linguistique*, Ed. Armand Colin, Paris, 2003.
- SARFATI G E. : *Eléments d'analyse du discours*, 1ère Ed. Nathan, 1997, 2ème Ed. Armand Colin, Paris, 2005.
- SIOUFFI G.: *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Ed. Bréal, Rosny, Paris, 1999.
- SOUTET O. : *Linguistique*, Ed. quadrige /PUF, Paris, 2005.
- WAGNER R L. : *Grammaire du Français classique et moderne*, Ed, Hachette, 1991.
- WEINRICH H. : *Grammaire textuelle du français*, Ed. Didier/Hatier, Paris, 1989.

II. Documents pédagogiques

- *1^{ère} Année secondaire lettres*, Office National des Publications Scolaires, 1ère Ed.2005/2006.
- *Enseignement du français 1ère AS Livre du Professeur*, IPN ,1998.

III. Dictionnaires

- DUBOIS J. : *Dictionnaire de linguistique*, Ed. Larousse, Paris, 2002.
- DUBOIS J.: *Linguistique & Sciences du langage*, 1ère Ed. Larousse, 1994, Ed. Larousse, Paris, 2007.
- DUCROT O et TODOROV. T. : *Dictionnaire encyclopédique des sciences du Langage*, Ed. Seuil, Paris ,1972.

- GREVISSE . M. : *Le bon usage*, Ed. Duculot, Paris.1980.
- MOUNIN G. : *Dictionnaire de la linguistique*, 1èreEd, 1974, 4ème, Ed, quadrige, Paris, 2004.
- POU GEOISE M. : *Dictionnaire didactique de la langue française (grammaire, linguistique, rhétorique, narratologie, expression et stylistique)*, Ed. Armand Colin/Masson, Paris, 1996.
- ROBERT P. : *Le petit Robert*, S.N.L, Paris, 1979.

IV. Sitographie

- www.erudit.org
- <http://id.erudit.org/ederudit/55779ac>
- <http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/metho-2002-01-burry.pdf>
- [http://.khouassweb.123,fr/index.php/ressources/textes/-supports/58-textes-supports/115-protéger la nature.html](http://.khouassweb.123,fr/index.php/ressources/textes/-supports/58-textes-supports/115-protéger%20la%20nature.html)

Texte n°1

La publicité

La publicité est la fleur de la vie contemporaine. C'est une affirmation d'optimisme et de gaieté.

Tout d'abord, elle distrait l'œil et l'esprit. C'est ensuite, la plus chaleureuse manifestation de la vitalité des hommes d'aujourd'hui, de leur puissance, de leur puérité, de leur don d'invention et d'imagination. Enfin, c'est la plus belle réussite de leur volonté de moderniser le monde dans tous ses aspects et dans tous les domaines.

Avez-vous déjà pensé à la tristesse que représenterait les rues, les places, les gares, les routes, sans les innombrables affiches, sans les couleurs et sans les enseignes lumineuses ? Que serait la télévision sans les messages publicitaires, leurs personnages, leurs slogans, leurs « clips » et leurs musiques ? Oui, vraiment, la publicité est la plus belle expression et la plus grande nouveauté de notre époque, un art.

**Blaise Cendrars,
Aujourd'hui, 1927.**

Texte n° 2

Protéger la nature

Ce souci, ce devoir de sauvegarder la nature, on en parle beaucoup à l'heure présente ; et ce ne sont plus seulement les naturalistes qui en rappellent la nécessité ; il s'impose à l'attention des hygiénistes, des médecins, des sociologues, des économistes, des spécialistes de la prospective, et plus généralement de tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de la condition humaine. Multiples sont, de vrai, les motifs que nous avons de protéger la nature.

Et d'abord, en défendant la nature, l'homme défend l'homme : il satisfait à l'instinct de conservation de l'espèce. Les innombrables agressions dont il se rend coupable envers le milieu naturel, envers l'environnement, comme on prend coutume de le dire, ne vont pas sans avoir des conséquences funestes pour sa santé et pour l'intégrité de son patrimoine héréditaire.

Protéger la nature, c'est donc, en premier lieu, accomplir une tâche d'hygiène planétaire. Mais il y a, en outre, le point de vue, plus intellectuel mais fort estimable, des biologistes qui, soucieux de la nature pour elle-même, n'admettent pas que tant d'espèces vivantes s'effacent de la faune et de la flore terrestres, et qu'ainsi, peu à peu, s'appauvrisse, par la faute de l'homme, le somptueux et fascinant Musée que la planète offrait à nos curiosités.

Enfin, il y a ceux-là ; et ce sont les artistes, les poètes, et donc un peu tout le monde qui, simples amoureux de la nature entendent la conserver parce qu'ils y voient un décor vivant et vivifiant, un refuge de paix et de vérité.

Jean Rostand,

Extrait de la préface au livre d'Edmond Bonnefous:

«L'Homme ou la nature ?»

Librairie Hachette, 1973.

Texte n° 3

La lecture

Le seul moyen de devenir un homme cultivé est la lecture. Rien ne peut la remplacer. Le livre demeure le compagnon de toute notre vie.

On peut affirmer, en premier lieu, que le livre est un moyen de dépassement. Aucun homme n'a assez d'expériences personnelles pour bien comprendre les autres, ni pour se comprendre lui-même. Nous nous sentons tous solitaires dans ce monde immense et fermé. Nous en souffrons. Nous sommes choqués par l'injustice des choses et les difficultés de la vie. Les livres nous apprennent que d'autres plus grands que nous ont souffert et cherché comme nous. Ils sont des portes ouvertes sur d'autres âmes et d'autres peuples.

De plus, les livres sont nos seuls moyens de connaître d'autres époques et nos meilleurs moyens pour comprendre les groupes sociaux où nous ne pénétrons pas. Plaisir accru par les découvertes d'étonnantes ressemblances entre ces mondes éloignés de nous par la distance ou le temps, et celui où nous vivons. Les êtres humains ont tous des traits communs. Nous lisons donc en partie pour dépasser notre vie et comprendre celle des autres.

Enfin, la lecture d'un livre d'histoire est très saine pour l'esprit, elle enseigne au lecteur la modération et la tolérance. Les beaux livres ne laissent jamais le lecteur tel qu'il était avant de les connaître, ils le rendent meilleur.

Rien n'est donc plus important pour l'humanité que de mettre à la disposition de tous, ces instruments de dépassement, d'évasion et de découverte qui transforment la vie et accroissent la valeur sociale de l'individu. Le seul moyen de le faire est la bibliothèque publique.

André Maurois

Revue Le Courrier de L'UNESCO. mai 1961.

Texte n° 4

Les bienfaits de la télévision

J'entends souvent critiquer la télévision autour de moi. On lui reproche de conditionner les esprits, d'être une source d'abêtissement, d'appauvrir les conversations familiales, d'inciter les gens à veiller. Sans méconnaître la part de vérité que contiennent ces critiques, je refuse de condamner systématiquement la télévision. Je l'apprécie et lui reconnais des aspects positifs.

D'abord, elle est un bon délassément. Après une journée de travail, il est agréable de regarder en famille un film, un bon spectacle ou une émission intéressante. Cette détente, la télévision nous la procure à domicile en nous évitant les déplacements fatigants et coûteux. Certes on peut lui reprocher de diffuser aussi des médiocres, mais il appartient au spectateur de remédier à cet inconvénient en choisissant ses programmes. Par ailleurs, la télévision informe. C'est une information par l'image diffusée souvent en direct, autrement plus vivante que l'information radiophonique ou celle de la presse écrite.

Autre aspect positif de la télévision : elle instruit. Elle nous documente de façon précise et vivante sur différents sujets que nous connaissons mal. C'est là une documentation attrayante que nous accueillons volontiers alors que nous ne prenons guère la peine de la rechercher dans les livres. C'est que la télévision enrichit les conversations familiales.

Enfin, la télévision me semble atténuer la solitude de certains êtres : vieillards isolés de différentes sortes. Elle représente pour eux un lien avec la vie. Sans remplacer la chaleur d'une présence. La télévision est au moins une voix qu'ils entendent et qui les relie à l'espèce humaine.

Pour toutes ces raisons, je pense que la télévision est une invention bénéfique qui peut devenir un facteur d'agrément et d'enrichissement de la vie humaine.

Gérard Montassier, le fait culturel, 1980

Texte n°5

Les avantages de l'ordinateur

Au service du savoir ou du pouvoir, l'informatique a ses défenseurs et ses détracteurs. Mais qui pourrait de nos jours prétendre se passer de l'ordinateur ? Grâce aux nombreux avantages qu'il offre, l'ordinateur sert bien plus qu'il n'inquiète.

En premier lieu, le simple fait de l'intervention d'une machine donne aux renseignements fournis une autorité nouvelle. A tort ou à raison, la vérité de l'ordinateur est parole d'évangile, alors que l'on n'attache qu'une foi limitée aux renseignements fournis par un fichier manuel. C'est un élément psychologique que l'on ne saurait négliger.

En second lieu, l'ordinateur permet de regrouper une mémoire unique, des informations d'origines et de caractères divers. Ce regroupement conduit à constituer sur chaque individu ou famille, un portrait très précis, très complet, ne laissant dans l'ombre aucun aspect de sa personnalité, de son activité, de ses moyens d'existences, de son passé ou de ses relations.

Bien plus, l'ordinateur ouvre la possibilité de traiter les informations ainsi recueillies et rassemblées. Les rapprochements opérés peuvent conduire à tirer des conclusions, par exemple, sur l'orientation à donner à l'activité de tel ou tel individu, sur les traitements médicaux qu'il convient de lui appliquer.

Il est sûr que l'informatique peut contribuer largement à l'amélioration du sort des hommes : par exemple, la centralisation des renseignements médicaux sur un individu ou même sur une famille doit permettre d'exercer une action préventive et curative beaucoup plus efficace, de lutter contre la maladie, d'assurer à chacun un développement physique harmonieux, éviter le vieillissement prématuré. Le rapprochement des renseignements médicaux et des renseignements professionnels peut contribuer à une adaptation plus parfaite de l'homme, condition à la fois d'un rendement meilleur de l'économie et du bien être individuel. Le regroupement de renseignements d'origines diverses permet de lutter contre les criminels et de réduire la délinquance.

on peut aisément multiplier ces exemples d'avantages qu'individus et communauté peuvent retirer de la généralisation de l'informatique.

Pierre Laroque, extrait d'une conférence prononcée au cours du colloque « gestion automatisée et humanisme » tenue à l'occasion du Sicob 1969, in Sciences et avenir, décembre 1969.

Texte n°6

Vers une révolution de l'écriture ?

A mon avis, l'usage de plus en plus fréquent du courrier électronique bouleverse la communication. Il entraîne plusieurs conséquences notamment sur l'écriture elle-même, l'orthographe et la syntaxe.

D'abord, le réseau, c'est un véritable nouveau langage qui est en train de naître, déjà baptisé <<émailisme>>. Quelque chose entre le parlé et l'écrit, débarrassé des contraintes d'usage, inventant son propre alphabet.

Ensuite les <<smileys>> et les <<émoticons>> (symboles qui traduisent une émotion, une expression du visage) émaillent les messages avec des combinaisons parfois très fines, qui permettent de nuancer le propos, de lui donner des <<intonations>>. La tristesse peut par exemple s'exprimer d'au moins cinq manières différentes, selon qu'elle est accompagnée de pleurs, de colère, de confusion ou d'amertume.

Enfin, un nouvel alphabet est entrain de prendre forme avec ses abréviations, ses néologismes, ses combinaisons d'images et de signes qui traduisent une relation plus émotive avec l'ordinateur et qui influencent même la publicité.

Le cybertexte offre donc une autre voie dans l'expression écrite.

Le Monde, 20 avril 2000

Texte n° 7

Les adolescents et le sport

Il est facile de saisir pourquoi les adolescents se plaisent, dans leur ensemble, à la pratique du sport.

D'abord, il leur offre un passe-temps qui peut se prolonger et dont les règles dispensent d'invention personnelle.

Aussi, il permet une évasion facile à cause de l'effort et de l'attention qu'il réclame et qui sont incompatibles avec d'autres préoccupations.

En outre, il réalise le rêve diffus de la force physique et de l'épanouissement corporel, source d'admiration de la part d'autrui et donc de fierté personnelle.

Plus encore, il leur offre une activité qui exprime la force et manifeste la jeunesse ; n'est-ce pas.

En définitive, le seul domaine où s'établisse, sans contestation possible, sa supériorité sur l'adulte et spécialement la génération des parents.

Ainsi il sera d'autant plus apprécié qu'il offre plus de succès et contribuera à cette valorisation de soi que les adolescents désirent vivement. C'est une activité qu'ils peuvent mener entre eux ; elle émane de la liberté .Elle permet tant aux acteurs qu'aux spectateurs d'y investir toute une agressivité freinée par les diverses contraintes familiales, scolaires ou sociales. La violence peut s'y déchaîner de manière généralement gratuite, purement ludique et cependant efficace pour l'apaisement de la personnalité. Il ne fait pas de doute que cela aide à supporter l'autorité établie.

Guy Avanzini

**Le temps de l'adolescence,
Éditions universitaires, 1965.**

Texte n° 8

La marche à pied

L'automobile est un excellent moyen de transport rapide, mais un détestable moyen de découverte. Ces gens qui avalent pêle-mêle des kilomètres traversent la moitié de la France, sans en retirer d'autres que des pannes et des pneus crevés. C'est presque une banalité de répéter que la seule manière adéquate de visiter certaines régions, c'est de les parcourir à pied.

D'abord, la marche en elle-même aiguise à la fois l'appétit et l'intellect autrement que les coussins d'une automobile et place naturellement le voyageur dans un état de réceptivité qui multiplie l'intérêt de tout ce qu'il rencontre.

Ensuite, elle permet d'entrer en contact avec les choses et les gens d'une manière progressive et intime.

Enfin, à pied tout prend un sens, tout chante un petit couplet. Chaque brin d'herbe a son criquet ; une montée monte. Une source, c'est une aubaine délicieuse. Un faucheur dans un pré, c'est un homme et non un vague accessoire à peine entrevu. Le monde se subdivise à l'infini, révèle à chaque seconde des visages dont on ne soupçonnait même pas l'existence, éveille l'intérêt par cent détails inattendus.

Mais la vitesse unifie tout !

Samivel

L'amateur d'abîmes, 1940

Texte n° 9

Savoir vivre avec les autres, c'est d'abord apprendre à communiquer avec eux. La communication est la base de tous les échanges quels qu'ils soient. Ses fonctions sont multiples.

D'une part, elle favorise la cohésion et l'unité des groupes sociaux. C'est par elle et par le réseau des relations qu'elle engendre qu'un groupe existe comme un groupe.

Elle permet d'autre part, l'accomplissement des tâches collectives, et cela à tous les niveaux, depuis la plus élémentaire coopération au sein d'une équipe jusqu'aux coordinations gigantesques qu'exigent les opérations à l'échelle nationale, entreprise par le Ministère dans le cadre du service public ou par la direction nationale dans le cadre de grandes entreprises.

elle assure également la valorisation des individus et des groupes, dans la mesure où communiquer est une manifestation d'existence, une affirmation de soi, une entreprise de position qui force les autres individus ou les autres groupes à tenir compte des opinions de celui qui parle ou du rôle qu'il veut jouer.

La communication constitue aussi le meilleur moyen de résoudre les problèmes interpersonnels et intergroupes. Nous savons que le désaccord jusqu'à un certain degré, appelle la communication et l'intensifie, ce qui confirme que la communication a pour tension, les conflits, voir le désordre prolifère.

Enfin, dans la société, il n'y a pratiquement pas d'action qui ne trouve son correspondant dans une communication quelconque.

Guy Delaire
Commander ou motiver, 1983

Texte n° 10

Les dangers de la publicité

La publicité est dangereuse. Elle est pleine de supercherie habilement camouflés, et sa force de persuasion est si grande que ses effets sont mal perçus du public, même quand il en est victime. Il convient de la décrire comme elle le mérite.

D'abord, elle incite aveuglement à l'achat. A cause d'un slogan astucieux ou d'une affiche habile, le consommateur est amené à faire un achat qu'il n'avait pas prévu. Souvent cet achat dépasse ses moyens et opère son budget du moment.

Par ailleurs, la publicité exagère quand elle loue les qualités d'un article. A force de superlatifs, de mises en scène ingénieuses, de témoignages artificiels, elle finit par convaincre le consommateur qu'un article est de grande qualité. L'achat de cet article entraîne souvent la déception. Le consommateur est trompé. La publicité l'a insidieusement conditionné pour mieux le duper.

cette publicité est encore encombrante. Les émissions radiophoniques sont continuellement interrompues par la diffusion de pages publicitaires. Les boîtes aux lettres sont envahies par des prospectus divers qui consomment inutilement de grandes quantités de papier. A la longue, cette présence encombrante de la publicité agace, et on ne peut s'y soustraire puisqu'elle est partout.

La publicité est souvent impudique quand elle n'est pas immorale. Les murs des villes sont couverts d'affiches d'un goût douteux et de nombreuses publicités valorisent excessivement le profil, le confort, la facilité.

Je pense donc qu'il ya lieu de dénoter vigoureusement les supercherie de la publicité. La meilleure façon d'y parvenir est encore d'éclairer le consommateur sur les qualités et les défauts réels d'un article. C'est la tâche entreprise par Ralph Nader aux USA, et des revues telles que « Que choisir ? » et « 60 millions de

consommateurs » en France. La vulgarisation de semblables démarches protégera mieux les gens, de la publicité en même temps qu'elle les entraînera à observer, à comparer, à s'informer : c'est-à-dire à apprécier par eux-mêmes la valeur des choses.

Gilberte Niquet.

Structurer sa pensée, structurer sa phrase. 1987

Résumé

Cette recherche consiste à étudier les procédés argumentatifs au sein d'une approche de la grammaire textuelle. Ces procédés constituent les éléments linguistiques destinés à explorer la configuration des textes argumentatifs d'une thèse et saisir les mécanismes d'enchaînement, d'où cohésion et cohérence textuelle ; ce qui permettra au lecteur de comprendre son texte, formuler son point de vue et tirer les conclusions auxquelles l'auteur entend aboutir.

Abstract

This research consists in a study of the argumentative devices within a textual grammar approach. These devices make up the linguistic items intended to explore the argumentative text configuration pertinent to a dissertation and catch on to the sequence of mechanisms such as, cohesion and coherence; which will enable the reader to understand his text, develop his viewpoint and draw up the conclusion wherein the author tends to come over.

ملخص

يتمثل هذا البحث في دراسة الإستدلالات الجدلية ضمن القواعد اللغوية النصية. تمثل هذه الاستدلالات العوامل اللغوية التي من شأنها دراسة التركيبية النصية لمذكرة ما واستخراج آليات التسلسل كالتماسك والتناسق، والتي من شأنها تمكين القارئ من فهم النص وبلورة وجهة نظره واستنباط الفكرة المراد توصيلها من طرف الكاتب

Résumé

Cette recherche consiste à étudier les procédés argumentatifs au sein d'une approche de la grammaire textuelle. Ces procédés constituent les éléments linguistiques destinés à explorer la configuration des textes argumentatifs d'une thèse et saisir les mécanismes d'enchaînement, d'où cohésion et cohérence textuelle ; ce qui permettra au lecteur de comprendre son texte, formuler son point de vue et tirer les conclusions auxquelles l'auteur entend aboutir.

Abstract

This research consists in a study of the argumentative devices within a textual grammar approach. These devices make up the linguistic items intended to explore the argumentative text configuration pertinent to a dissertation and catch on to the sequence of mechanisms such as, cohesion and coherence; which will enable the reader to understand his text, develop his viewpoint and draw up the conclusion wherein the author tends to come over.

ملخص

يتمثل هذا البحث في دراسة الإستدلالات الجدلية ضمن القواعد اللغوية النصية. تمثل هذه الاستدلالات العوامل اللغوية التي من شأنها دراسة التركيبية النصية لمذكرة ما واستخراج آليات التسلسل كالتماسك والتناسق، والتي من شأنها تمكين القارئ من فهم النص وبلورة وجهة نظره واستنباط الفكرة المراد توصيلها من طرف الكاتب